

# Rapport d'activité 2018



Réserve Naturelle  
**RAVIN DE VALBOIS**



## Sommaire

Introduction	1
Falaise	2
Pelouse	5
Forêt	12
Ruisseau	16
Prairie	18
Connaissance du patrimoine naturel	19
Insertion locale	22
Réglementation	28
Administratif	29
Echanges réseau gestionnaires	30



# Introduction

## 2018 : un grand cru naturaliste !

Cette année 2018 restera un grand cru naturaliste pour la Réserve naturelle, avec l'observation de 2 espèces menacées emblématiques, non revues depuis les années 70. L'engoulevent d'Europe est de retour, avec un jeune à l'envol cet été et l'azuré du serpolet s'est montré à deux reprises. Nous avons considéré ces 2 espèces comme disparues de la RNN, les stations connues les plus proches étant à plus de 20 kms à vol d'oiseau ou de papillon... Malgré le constat alarmant d'une dégradation généralisée de la diversité biologique, de belles surprises sont donc encore possibles et la RNN peut jouer son rôle de réservoir de biodiversité. Les habitats de ces 2 espèces ont été restaurés dans la RNN, s'installeront-elles dans la durée, l'avenir nous le dira.

Ce rapport d'activité annuel est présenté conformément à l'organisation du plan de gestion 2017-2026. Il reprend les 9 objectifs à long terme de ce plan et se décline par objectif opérationnel. De nouvelles dispositions légales nous obligent dorénavant à ne plus citer les noms des personnes physiques dans nos documents écrits. Ce rapport en tient compte, mais cela ne facilitera malheureusement pas sa lecture...

\*RNN : Réserve naturelle nationale (tous les acronymes sont définis en dernière page).



Pelouse « Martin » à Chassagne-Saint-Denis - Août 2018 © F. Ravenot

# 1. Assurer la préservation des habitats rupestres et des espèces associés

## 10. Mieux connaître les habitats de falaise

### 10.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

#### • Oiseaux

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)



Faucon pèlerin en vol © F. Ravenot

La ponte a vraisemblablement débuté le 09 mars (1 œuf observé) sur l'aire des années précédentes. Un mois plus tard, la femelle couve toujours. Le 27 avril, 2 jeunes âgés d'environ 15 jours sont nourris par le mâle, au côté d'un œuf non éclos. L'envol a eu lieu autour du 22 mai. Les deux individus seront revus en fin de mois puis, plus tard en saison. Pour la 5ème année consécutive, l'espèce s'est reproduite avec une productivité moyenne de 2,8 jeunes à l'envol depuis 2014.

**Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*)**

Deux soirées d'écoute les 02 et 09 février ont été infructueuses. Comme les années précédentes, aucun autre indice de présence n'est à signaler. L'espèce continue sa progression dans le Doubs avec une estimation de 22-33 couples en 2016 (LPO FC). En vallée de la Loue, quelques sites à proximité de la RNN sont occupés (Ornans et Scey-Maisières). Le site de nidification le plus proche du Ravin est toutefois resté muet ces 5 dernières années.

**Hirondelle de rochers (*Ptyonoprogne rupestris*)**

Un individu virevolte le long de la falaise Léry-Cul blanc le 03 avril, puis, 2 oiseaux sont observés le 13 du même mois. Le 03 mai, 3 individus sont présents sur ce site et 2 autres fréquentent le fond de ravin.

Six oiseaux volent ensemble le 06 septembre et un individu est encore présent le 27 septembre.

**Grand corbeau (*Corvus corax*)**

Le 09 mars, un individu rentre dans la cavité d'ubac utilisée en 2017. Aucun suivi particulier ne permet d'affirmer une nidification certaine en 2018.

**Martinet à ventre blanc (*Tachymarptis melba*)**

Les observations se sont échelonnées entre le 13 avril et le début de l'été, avec un maximum de 4 individus le 02 juillet. Seuls des oiseaux en chasse ont fréquenté la RNN, comme les années précédentes. Il va falloir encore attendre pour mettre en évidence une nidification prochaine ?!



Falaise adret © F. Ravenot

**Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*)**

Comme chaque année, l'espèce est présente en hivernage. Un individu a été observé le 12 janvier et le 31 octobre, le long des falaises d'adret.

## 11. Favoriser le bon état de conservation des habitats de falaise

### 11.1 Limiter la fréquentation sur les corniches de l'adret en canalisant la fréquentation autour du site du Château de Scey

Le programme d'étude 2015-2020 comprenant les travaux de consolidation des ruines du château et l'aménagement du site se poursuit, malgré le retard pris au cours de l'année 2017 (suspension des travaux durant 6 mois). La phase 11 s'est donc achevée au cours de l'année 2018 et l'engagement

de la phase 12, initialement prévue en cette fin d'année n'a pu démarrer. Confrontée à la diminution des subventions des collectivités, la CCLL a toutefois souhaité poursuivre le travail engagé. Lors de l'unique comité technique de pilotage en fin d'année (22 novembre), le Conseil départemental du Doubs a réaffirmé à la CCLL que le volet « animation touristique » devait être traité indépendamment du volet « insertion ». Le devenir de la voie verte permettant l'accès motorisé au futur parking situé à Scey-Maisières n'est semble-t-il toujours pas solutionné.

graphiques de balisage des sentiers. En l'absence du parking à Scey-Maisières, seul le projet de balisage permettant de relier le village de Cléron à la RNN a fait l'objet d'une avancée significative (cf. 72-2).

### Entretien annuel du sentier de la RNN

La fauche annuelle du sentier de la RNN dans la partie aval des anciennes vignes a eu lieu en octobre (ramassage de la fauche lors du chantier d'automne - cf. 73-2), tout comme l'entretien des marches dans la partie forestière. Le passage de clôture à l'entrée du parc 1 a été renforcé pour stopper les escapades d'une partie du troupeau d'ânes.

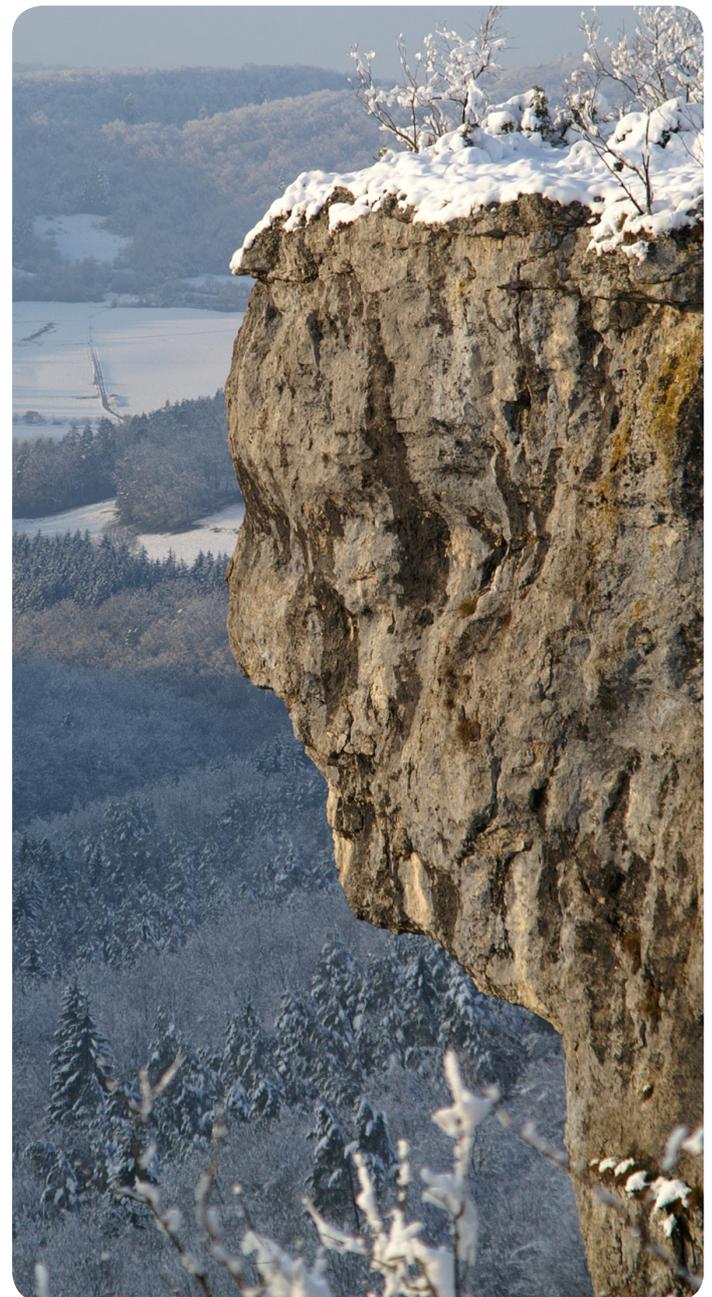
### 11.2 Limiter tout dérangement en période de nidification

Cf. 80-2 & 81-2.



Réunion du comité de pilotage - Novembre 2018 © F. Ravenot

Ces conditions n'ont pas permis de progresser sur le point « Etat avancement travaux pour ouverture au public » à l'ordre du jour de ce comité. Des contacts ont été pris avec la CCLL (mars et juin) pour tenter de faire avancer les travaux liés à l'accès motorisé, en vain... Le parking n'est toujours pas créé et l'accueil des visiteurs qui souhaitent se rendre sur le site médiéval et en direction de la RNN n'est toujours pas satisfaisant.



« Le gardien de la RNN » © F. Ravenot



Vue sur la RNN depuis le haut de la tour Saint-Denis © F. Ravenot

Suite au travail engagé en 2017 sur les tracés et l'interprétation des sentiers (boucles du château et de la RNN) aux côtés d'API 25, des contacts ont été pris avec l'URV et le département du Doubs pour une meilleure prise en compte des différentes chartes

## 2. Assurer la préservation des habitats de pelouse et des espèces associés

### 20. Mieux connaître les habitats de pelouse

#### 20.1 Développer les connaissances sur les habitats de pelouse

- **Inventaire des champignons des pelouses de corniche**

Cet inventaire se déroulait sur 3 ans, il s'est terminé cette année. Le rapport nous a été remis par les mycologues de la Société d'histoire naturelle du Doubs et de la Fédération mycologique de l'Est. Parmi les 403 espèces recensées sur les 10 ha de pelouse, notons 13 espèces « très sensibles aux nitrates », 9 « sensibles aux nitrates », 26 nitratoclines à nitratophiles, 70 saprophytes coprophiles (liées aux crottins des ânes) et 19 carbonicoles (liées aux places à feu). D'après la liste rouge 2013 des champignons supérieurs de Franche-Comté, 38 espèces sont menacées (16 « vulnérables », 19 « en danger » et 3 « en danger critique »). L'indice patrimonial proposé par les auteurs est de 95 ce qui représente un « niveau élevé ». La puissance de l'échantillonnage est jugée « représentative » avec un indice de représentativité de 0,53.

- **Compléments d'inventaires invertébrés par tente Malaise**



Tente Malaise sur l'ourlet à géranium sanguin © F. Ravenot

En 2016 et 2017, 5 tentes Malaise ont été positionnées sur les pelouses de corniche, l'ourlet à géranium sanguin et la pelouse marneuse afin de réaliser des diagnostics de l'état de conservation des habitats par l'étude du peuplement de syrphes. Ces tentes Malaise ont piégé bien d'autres invertébrés et cela a

permis de compléter les inventaires taxonomiques de la RNN.

#### **Inventaires des pompiles des pelouses**

Les déterminations ont été réalisées par Franck H. qui participe à l'inventaire national de ces hyménoptères prédateurs d'araignées. Avec 37 espèces inventoriées, le Ravin de Valbois est le site le plus riche de Bourgogne-Franche-Comté, mais également le mieux échantillonné (!). L'auteur considère que cette diversité spécifique est « considérable ». Une espèce (*Evagetes subglaber*) n'est connue en Région BFC que dans la RNN. Dans le Doubs, 5 espèces ne sont connues que de la RNN.

#### **Inventaire des sphégiens des pelouses**



*Crossocerus styrius* © insectes.org

Les déterminations ont été réalisées par Jérôme C., membre de l'OPIE FC, qui a également rédigé un rapport de synthèse. 357 spécimens ont été déterminés, pour 61 espèces dont 4 inédites en Franche-Comté (*Trypoxylon beaumonti*, *Crossocerus styrius*, *Spilomena beata* et *Gorytes planifrons*). Les  $\frac{3}{4}$  des espèces sont cavicoles pour  $\frac{1}{4}$  fouisseuses, ce qui est original chez ce groupe d'hyménoptères essentiellement fouisseur, pour déposer et mettre à l'abri ses œufs. D'après l'auteur, l'absence de sol n'explique pas à lui seul ce constat, le contexte forestier, la forte couverture buissonnante et la présence d'ourlets herbacés contribuent à favoriser les communautés cavicoles.

#### **Inventaire des collembolles des pelouses**

Les 5 tentes Malaise des pelouses n'ont apporté qu'une espèce supplémentaire, déterminée par

Céline P. de l'Université de Lille 1. L'ensemble du peuplement des collemboles de la RNN reste relativement commun, aucune espèce xérophile n'a été contactée.

## 20.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

### • Flore

#### Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)

Cette orchidée reste à un niveau de population très faible. Nous n'avons compté qu'un seul pied sur la station de pelouse du plateau le 10 juin.

#### Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*)

Elle connaît son plus faible effectif avec seulement 6 pieds observés le 05 septembre. La canicule estivale ne lui a pas été favorable.

#### Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*)



Ophioglosse commun © F. Ravenot

Il connaît également un déclin du nombre de pieds sur la station de comptage, avec 7,7 pieds/m<sup>2</sup>, pour une moyenne de 10,8 depuis 2001. La fertilité reste par contre importante (23 %), au-delà de la moyenne de 19,5 %. Le comptage a été réalisé le 09 mai après un mois d'avril particulièrement sec et chaud, contexte climatique plutôt défavorable à cette petite fougère. Pour les besoins du comptage, les ânes n'avaient pas encore pâturé la parcelle.

### • Invertébrés

Les conditions météorologiques ont été globalement très favorables cette année pour la diversité des invertébrés terrestres. Elles nous ont permis de contacter plusieurs espèces remarquables, principalement dans les pelouses marneuses.

#### Azuré du serpolet (*Maculinea arion*)

Ce papillon non revu depuis les années 70,

considéré comme disparu dans le plan de gestion, « vulnérable » en Franche-Comté, a été recontacté les 02 et 15 juillet, le long du transect rhopalocères et à proximité. La plus proche population connue est à une vingtaine de kms et sans donnée récente.



Azuré du serpolet © J. Touroult - INPN

C'est une très bonne nouvelle, d'autant que son habitat est aujourd'hui restauré dans la RNN et que sa fourmi hôte est bien présente (*Myrmica sabuleti*). A suivre donc...

#### Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*)

Cette espèce a été contactée le 11 mai, un individu dans les pelouses marneuses à proximité des belles stations de succise des prés et 3 sur les pelouses de corniche (sur des secteurs à haute strate herbacée). C'est une redécouverte après plusieurs années d'absence.

#### Autres espèces

Notons également 3 espèces quasi-menacées (NT) observées au cours du transect rhopalocères, dans les pelouses marneuses : *Glaucopsyche alexis* le 27 avril, *Pyrgus armoricanus* le 10 août (détermination confirmée par examen des genitalia) et *Argynnis niobe* le 02 juillet (la dernière donnée datait de 2004).



Azyré des cytises (*Glaucopsyche alexis*) © F. Ravenot

## • Vertébrés

### Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

Le protocole de suivi (méthode des plans quadrillés) des oiseaux remarquables des milieux ouverts de la RNN et des communaux de Chassagne-Saint-Denis a été reconduit après 2012 et 2014. La mise en œuvre du protocole a été assurée par Antoine C., stagiaire en Licence professionnelle (cf. 74).

Les secteurs (ou quadrats) définis en 2012, ont été prospectés de mi-mai à mi-juillet. Les premiers individus ont été observés dans la prairie de Valbois le 15 mai et le 17 mai sur le plateau de Chassagne-Saint-Denis. Au total, 17 couples ont été inventoriés sur l'ensemble de la zone d'étude dont 11 sur Chassagne-Saint-Denis (1 sur la RNN et 10 sur les communaux), 6 sur Cléron (dont 5 dans les anciennes vignes et la prairie de Valbois) et 1 sur un site annexe (pelouse de Grillet). Le nombre de couples recensés est bien supérieur aux années précédentes de suivi avec seulement 11 couples en 2012 et 9 en 2014.



Pie-grièche écorcheur (mâle adulte) © F. Ravenot

Tous les quadrats bénéficient d'une augmentation de leur effectif, sauf celui situé au lieu-dit « Combe Malin ». Cette zone est essentiellement composée de prairies grasses et de fauche peu favorables à l'installation de l'espèce. Aucun couple nicheur n'y a été recensé depuis le début du suivi. Les autres secteurs situés sur les communaux de Chassagne-Saint-Denis sont propices à l'espèce, en particulier les prairies pâturées à « Dartois » et « La Longue Raie ». Les haies, le long des clôtures, sont encore bien présentes mais il faudrait les conserver à l'avenir, voire amplifier le recouvrement arbustif en laissant en place quelques buissons d'épineux çà et là. Parmi l'ensemble des quadrats étudiés, le secteur « Anciennes vignes et prairie de Valbois » (Cléron) couvre la surface la plus restreinte avec seulement 20 ha et présente la densité de couples nicheurs la plus élevée depuis le début du suivi en 2005. Cinq couples y sont nicheurs dont 4 en prairie. La surface

de territoire de chacun des couples varie de 0,42 ha à 1,92 ha. Le travail mené en collaboration avec le GAEC du Pater en 2016 porte pleinement ses fruits. Le choix de conserver les linéaires de haies, essentiellement composées d'arbustes, depuis maintenant 2015, a permis une installation durable de l'espèce. A ce jour, la fauche effectuée de part et d'autre du linéaire par le GAEC après le 31 août, permet non seulement de contrôler l'enfrichement préjudiciable à la prairie mais également d'offrir un habitat idéal à la pie-grièche écorcheur. La collaboration mise en place il y a maintenant 2 ans semble satisfaire l'ensemble des acteurs.



Prospection sur les communaux de Chassagne-Saint-Denis © F. Ravenot

En parallèle du recensement des couples nicheurs, Antoine C. a mené un travail de sensibilisation auprès d'agriculteurs volontaires en les informant sur la biologie, l'écologie et la gestion de l'espèce. Le maintien d'un recouvrement arbustif est capital pour la nidification de cette espèce classée désormais « vulnérable » dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté, liste réactualisée fin 2017. Espérons qu'il a été entendu...

#### ANNEXE 1 : Plaquette informative sur la pie-grièche écorcheur



Extrait du rapport de stage d'Antoine C. © CEN FC

### Alouette lulu (*Lullula arborea*)

Tout comme pour l'espèce précédente, les couples nicheurs d'alouette lulu ont été dénombrés suite au suivi engagé en 2012. Des passages ont été réalisés tous les 15 jours de mi-mars à fin juin. Les

premiers individus ont été entendus le 08 mars sur les communaux de Chassagne-Saint-Denis. Comme en 2014, 3 couples sont estimés sur l'ensemble de la zone d'étude. L'espèce est présente uniquement à Chassagne-Saint-Denis, sur les quadrats « Cul blanc », côté RNN et à cheval sur « Dartois » et « La Longue Raie ». Ces pelouses sèches et prairies superficielles, bordées de part et d'autre de lisières arborées sont sans conteste les secteurs les plus favorables. Les surfaces estimées des territoires occupés par les 3 couples d'alouettes sont respectivement de 5, de 7 et de 11,5 ha.

### Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)

Les recherches ciblées de 2008, 2009 et 2010 effectuées sur la RNN étant restées infructueuses, l'absence de l'espèce à l'échelle du site Natura 2000 « Vallées de la Loue et du Lison », la dynamique de population peu favorable en Franche-Comté, tout comme dans le quart nord-est de la France au cours de ces dernières décennies, ne favorisaient en rien un retour de l'engoulevent d'Europe sur les pelouses sèches de Chassagne-Saint-Denis. Et pourtant...



Engoulevent d'Europe (femelle au nid) © F. Ravenot

Considéré comme une des espèces disparues de la RNN, ce fut donc une énorme surprise de le contacter après plus de 43 ans d'attente ! La dernière observation de cette espèce dans la RNN datait de 1975 (Jean-Claude R.) ! Le 13 juin à 21 h 50, un mâle a immédiatement répondu au chant provoqué par la technique de la repasse et, il est observé en vol dans la foulée. La repasse a été utilisée une seconde fois à 22h30 en l'absence de chant spontané. L'oiseau s'est de nouveau manifesté et est venu tournoyer en claquant des ailes à quelques mètres au-dessus des 2 observateurs du soir, ébahis. Une semaine plus tard, une seconde soirée d'écoute a permis de contacter à nouveau l'oiseau chanteur. Pas de doute, ce mâle était bel et bien cantonné et la recherche d'une femelle s'imposait. Suite à un contact avec Hugues



Recherche du couple nicheur en compagnie d'Hugues P. © F. Ravenot

P., conservateur de la RNN du Sabot de Frotey, une recherche du couple a eu lieu le 28 juin. Après moins de 2 heures de prospection, un premier oiseau était découvert posé sur la branche d'un chêne, puis, une femelle en train de couvrir était localisée au pied de quelques arbustes, abritée des vents dominants. Le secteur de nidification, alors pâturé par le troupeau d'ânes, a été clôturé par un fil électrique, pour éviter tout dérangement. Durant les semaines qui ont suivi, une discrète surveillance a permis de mettre en évidence la réussite de la nidification : le 30 juillet, 1 jeune bien emplumé était posé au sol aux côtés des 2 adultes réunis. Un oiseau était revu en vol le 10 août. Il est fort à parier que les travaux de réouverture des pelouses sèches de Chassagne-Saint-Denis menés depuis plus de 30 ans ainsi que le maintien de leur quiétude ont favorisé le retour de cette espèce classée vulnérable sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté (2018). Cette nouvelle donnée constitue la preuve d'une reproduction effective de l'engoulevent d'Europe dans le Doubs depuis plus de 40 ans.

A la demande de la LPO Franche-Comté, un court article a été publié dans le bulletin Obsnatu n° 48 pour rappeler ce fait majeur de l'ornithologie départementale.

Pour « fêter » le retour de cet oiseau mythique, Jean-Yves C. a été sollicité pour échanger sur la gestion actuelle des pelouses du plateau. Ce fut l'occasion de se rappeler au bon souvenir des observations naturalistes passées et des travaux d'inventaires entomologiques réalisés dans les années 1970. Selon Jean-Yves, le couvert arbustif était beaucoup plus conséquent qu'aujourd'hui. Il est fort probable que l'engoulevent ait niché à Chassagne-Saint-Denis jusqu'au moins en 1977, dernière année où les enseignants chercheurs de la faculté des Sciences de Besançon ont fréquenté assidument les pelouses sèches.



Echanges sur la gestion des pelouses avec Jean-Yves C. © F. Ravenot

### Autres espèces

Un **rossignol philomène** (*Luscinia megarhyncho*), espèce nicheuse en aval de Quingey a lâché quelques phrases flûtées et mélodieuses en plein midi (!) le 08 mai. Il n'avait jamais été entendu sur le plateau de Chassagne-Saint-Denis. Une première observation de la **tourterelle des bois** (*Streptopelia turtur*) est également à noter dans la RNN. Espèce de plaine (ne dépassant que très rarement les 600 m d'altitude), elle s'est manifestée sur la pelouse Martin le 6 juin. La rencontre de ces 2 espèces est-elle à mettre en lien avec le changement climatique en cours ? Pour finir, le **gobe mouche gris** (*Muscicapa striata*) a été entendu à 2 reprises le 25 mai et le 08 juin. Discret de par son chant, il affectionne les lisières forestières et les vieux boisements clairs. On peut le considérer comme une nouvelle espèce nicheuse possible dans la RNN. Avant 2018, il n'avait fait l'objet que d'une seule observation le 28 août 1998, lors du passage migratoire.

## 21. Favoriser le bon état de conservation des habitats de pelouse

### 21.1 Maintenir l'hétérogénéité de la strate herbacée

#### • Pâturage des ânes

Les 6 ânes ont commencé l'année sur les pelouses de la corniche de Chassagne-Saint-Denis sur lesquelles ils ont passé le premier trimestre. Ils sont redescendus dans le parc 3 des anciennes vignes début avril, jusqu'à fin mai, avec accès possible à l'abreuvoir du parc 2. Le 06 juin, les abords de leur cabane devenant trop humide à cause des précipitations, ils sont remontés plus tôt que prévu sur le plateau, « Pelouse Martin ». Ils auraient pu en effet mieux consommer les rejets arbustifs des parcs 1 et 2. Afin de pouvoir poser sans encombre

les pièges à abeilles sauvages (cf. 60-2) dans cette « Pelouse Martin », ils seront emmenés 2 semaines dans la « Pelouse Podgo », avant de rejoindre le 19 juillet la pelouse « Sous-Colonne », à Scey-Maisières. Après 5 semaines de pâturage des 6 ânes, la strate herbacée de cette pelouse marneuse dominée par la molinie ayant été rendue hétérogène, ils sont emmenés à Passonfontaine le 22 août, pour 5 semaines. Comme l'an dernier, nous avons bénéficié du concours de Bernard K., éleveur à la retraite, qui nous a aidé à les véhiculer. Retour le 26 septembre dans le parc 1 des anciennes vignes, étendu sur une partie du parc 2 pour ne pas avoir à déplacer la clôture. Le 19 novembre, l'ensemble des parcs 1 et 2 leur sera ouvert, mais il ne sera pas possible de les emmener de nouveau dans le parc 3 avant de les faire monter le 20 décembre sur Chassagne, « Pelouse Humbert ».



Le troupeau d'ânes dans les Anciennes vignes © F. Ravenot

Au final, nous avons été tout au long de l'année en situation de sous-pâturage. Les 3 parcs des anciennes vignes n'ont pas été assez pâturés, tout comme la Pelouse « Martin » sur la corniche. Notre volonté de pouvoir utiliser les ânes hors RNN à Passonfontaine et l'augmentation des surfaces en pelouses sur le plateau de Chassagne-Saint-Denis expliquent en partie cet état de fait.



Parc 1 des Anciennes vignes en sous-pâturage © F. Ravenot

## • Fauche de la prairie des ruches



Prairie des ruches © F. Ravenot

Guy V. a fauché sa prairie le 20 août, ramassant une partie du foin pour ses moutons et nous laissant celui de la partie haute pour les ânes. Nous l'avons ramassé le 22 août avec Cécile C. (en stage au CEN), en utilisant nos grands sacs à gravats. Mais surpris par la pluie, le foin a mouillé ! Il a été stocké dans la cabane de Chassagne-Saint-Denis, en vrac, après avoir été re-séché à l'air libre. Deux voyages ont été nécessaires avec la remorque, le stock est inférieur à celui de 2017, de moindre qualité, mais sera suffisant.

## • Espèces exotiques envahissantes

La petite station de solidage du Canada (*Solidago canadensis*), installée sur la place à feu du parc 1 depuis plusieurs années sur environ 12 m<sup>2</sup>, a été fauchée en fleurs, le 26 juillet par le CEN.

## 21.2 Maintenir un couvert arbustif proche des 25 % et de hauteur réduite (<5 m)

### • Recoupe manuelle des rejets

Nous n'avons pas pu travailler cette année avec la MFR des Fins qui connaissait des problèmes de personnel ; les séances ont été repoussées début 2019. Nous avons tout de même réalisé une recoupe partielle des rejets arbustifs, à l'extrême fond du parc 3 des anciennes vignes, à l'occasion de notre chantier d'automne. Sur la commune de Chassagne-Saint-Denis, les rejets sont suffisamment contrôlés par les ânes et ne nécessitent pas encore d'intervention manuelle.

### • Entretien des toits des 2 cabanes

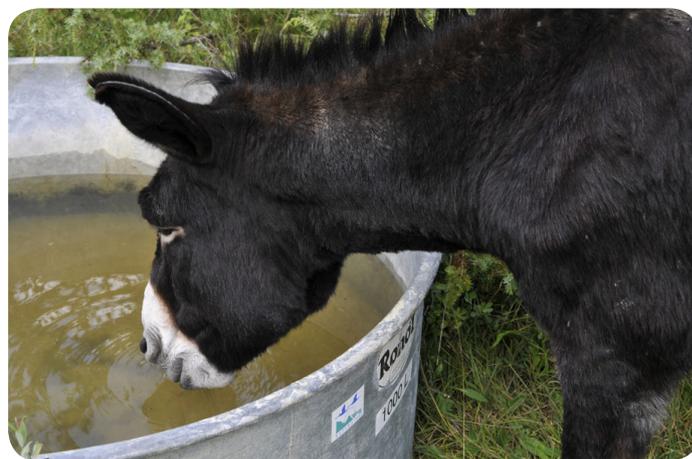
Afin de faciliter l'approvisionnement en eau, nous avons mieux valorisé les surfaces des toits de nos 2 cabanes pour récupérer l'eau de pluie. Celui de la cabane des anciennes vignes a été entièrement refait les 26 et 27 juin, afin de poser des gouttières et de les relier à un abreuvoir plastique de 700

litres. Le toit était en parfait état depuis 2005, nous n'avons changé qu'une planche. Il reste à rajouter progressivement de la terre pour protéger le liner plastique de la lumière.

Dans la parcelle « Podgo », la couverture végétale de la cabane a été entièrement refaite le 21 août, des fuites d'eau existaient depuis sa création en 2012. Les 5 à 10 cm de terre de couverture et les pierres (trop nombreuses) ont été retirés, un second liner a été posé ainsi que des bandes de feutrine en protection du grillage métallique. Par-dessus, 2 à 3 cm de terre ont été remontés et les gouttières plus solidement attachées. Ces gouttières sont reliées à un abreuvoir plastique de 500 litres.

### • Pâturage des ânes

L'approvisionnement en eau est un problème récurrent depuis quelques années, les précipitations ne permettent pas de remplir suffisamment nos abreuvoirs et nous avons augmenté le nombre d'ânes. C'est pourquoi nous nous sommes dotés d'un second abreuvoir de 1250 litres sur la corniche et avons relié les 2 cabanes à un abreuvoir (cf. ci-dessus). Malgré cela, il nous a été nécessaire d'emmener de l'eau aux ânes durant tout le mois d'octobre, dans les anciennes vignes. Le nouvel abreuvoir de la cabane des vignes, mis en place fin juin, n'a pas pu se remplir durant l'été.



Sureau à l'abreuvoir © F. Ravenot

Est-ce concomitant au manque d'eau, les ânes ont réussi début octobre à ouvrir un trou dans la clôture barbelée du parc 1. Le 09 octobre en fin d'après-midi, Christophe C. (GAEC du Pater) a la gentillesse de téléphoner à Frédéric R. pour l'informer que 3 ânes viennent de passer en courant devant son bâtiment... Nous les récupérons à 19h30, entre Grillet et Le Pater, ils sont ramenés dans le parc 2, les 3 autres pâturaient allègrement dans la Prairie de Valbois. Nous réparons la clôture et le lendemain, les 3 mêmes ânes (Caramel, Chocolat et Platon) sont

toujours dehors. Nous mettrons plusieurs jours à comprendre qu'ils passent au travers de l'échalier d'entrée du parc 1... échalier qu'il nous faut obstruer avec une planchette à 30 cm (ça ne suffit pas) et une sangle à 60 cm. Mais cette obstruction n'est pas satisfaisante pour le passage des randonneurs.

Du point de vue sanitaire, la situation des sabots s'est améliorée. Nous avons de nouveau fait appel à notre maréchal-ferrant d'Epeugney, il est venu à 2 reprises, les 27 mars et 24 octobre. Les sabots de Sureau, Caramel et Chocolat demandaient à être redressés. Leur état est aujourd'hui satisfaisant, tout comme ceux des autres ânes parés par Dominique L. Platon, qui fêtera ses 31 ans en 2019, marque de plus en plus de signes de fatigue. Il marche lentement et s'isole parfois du groupe.

#### • **Projet de complément de pâturage**

Si la pression de pâturage est satisfaisante sur les pelouses de plateau, elle reste insuffisante dans les pelouses marneuses, les ânes n'arrivent pas à suffisamment contrôler les rejets ligneux. Un complément caprin a été envisagé, mais ces animaux sont difficiles à garder et leur impact est trop important sur les buissons que l'on souhaite maintenir. S'inspirant de l'expérience du CEN Bourgogne (cf. 21-4), c'est un complément par des vaches et chevaux de races rustiques qui est imaginé. Cette forte pression de pâturage instantanée est envisagée sur une dizaine de jours, sur sol sec, en fin d'été.

### **21.4 Améliorer la connexion des pelouses avec les milieux ouverts hors RNN**

#### • **Entretien du corridor « Martin »**

Les ânes ont rapidement pâturé le secteur défriché en 2016-2017, la repousse des rejets est faible et fortement contrôlée. Ils se régalaient avec les chardons... Quant au bois, cédé par la commune de Chassagne-Saint-Denis à un habitant, il n'a pas encore été retiré.



Pelouse « Martin » en août 2018 © F. Ravenot

#### • **Projet de défrichement du communal Humbert, hors RNN**

Nous avons appris par la DDT, rencontrée le 29 mai, que l'exploitant agricole ne peut plus prétendre aux mesures agro-environnementales qui compensaient le non-apport de fertilisation et de fumier dans sa parcelle jouxtant la RNN. Les surfaces engagées sont trop faibles. Nous nous interrogeons de ce fait sur l'opportunité d'engager un défrichement de cette parcelle, bien accueilli au demeurant par l'exploitant, si nous n'avons pas la garantie d'une absence de fertilisation. Le 13 août, François G., universitaire membre du comité de gestion de la RNN, est venu voir la parcelle et a confirmé l'intérêt de sa composition floristique.

#### • **Pâturage des ânes « Sous-Colonne » à Scey-Maisières**



Pâturage des ânes sur la pelouse marneuse « Sous-Colonne » © F. Ravenot

Nos 6 ânes ont pâturé la pelouse du 19 juillet au 22 août, assurant l'hétérogénéité de la strate herbacée et le contrôle des ligneux. Cette intervention s'effectue dans le cadre d'une convention avec la commune et l'ACCA et d'un financement Natura 2000. Au cours des 5 années de contrat, une recoupe manuelle des rejets arbustifs était prévue, elle a été réalisée cette année le 14 novembre et le 13 décembre. Nous avons bénéficié du concours d'une classe de 4ème de l'École d'agriculture de Levier.

#### • **Projet de troupeau conservatoire à Vuillafans**

Dominique L. a participé à la réflexion pour la mise en place avec le Département, le SMIX Loue et TRI d'un troupeau conservatoire en Haute-Vallée de la Loue et a accompagné le travail de Patrick F., en CDD de 4 mois au CEN pour préciser le projet. Le troupeau du CEN Bourgogne a été visité le 12 juin et les collègues bourguignons sont venus voir le 18 juin les coteaux de Vuillafans. L'option d'utiliser les ânes de la RNN sur Vuillafans n'a pas été retenue. Il aurait fallu pour cela se doter de plus d'ânes alors

que nos surfaces d'hivernage n'ont pas augmenté comme nous l'espérions sur Chassagne Saint-Denis. Ceci dit, sur de plus petites surfaces, ce troupeau d'ânes reste valorisable hors RNN.

### 21.5 Tenir compte des enjeux paysagers des pelouses

Il était prévu dans le plan de gestion de réaliser un ouvrage « discret et esthétique » afin d'augmenter l'autonomie de l'abreuvoir positionné entre les parcs des pelouses « Humbert » et « Martin ». A la réflexion, il a été décidé de ne pas faire d'ouvrage mais d'acheter tout simplement un second abreuvoir de 1250 litres.

### 21.6 Conserver des arbres fruitiers morts et/ou dépérissants dans les pelouses marneuses

A l'occasion de la fauche de la prairie du rucher, nous avons discuté avec le propriétaire de l'intérêt écologique de conserver les vieux arbres morts ou dépérissant de son verger. Conscient de l'enjeu, Guy V. est d'accord de ne pas supprimer complètement ses vieux arbres et de maintenir au moins le tronc et les branches maîtresses.



Arbres fruitiers et ruches © F. Ravenot

### 21.8 Evaluer l'état de conservation des habitats de pelouse

#### • Suivi du peuplement de papillons de jour

67 espèces de papillons de jour ont été contactées le long du transect, chiffre bien au-dessus de la moyenne (62,5) des années précédentes. Les 12 relevés ont été effectués du 27 avril au 25 septembre, l'écart de 14 jours maximum entre 2 relevés a été respecté, sauf pour le dernier relevé, volontairement réalisé en décalé. La hiérarchie entre les espèces est stabilisée avec toujours le même trio de tête (*Melanargia galathea*, *Mellicta* sp. et *Maniola jurtina*)

reléguant depuis plusieurs années en quatrième position *Lysandra coridon*, espèce typique des pelouses sèches qui dominait certaines années le peuplement.



Myrtil (*Maniola jurtina*) © F. Ravenot

#### • Diagnostic écologique des pelouses de corniche à partir du peuplement de champignons

Les mycologues ayant travaillé depuis 2016 sur l'inventaire des champignons (cf. 20-1) espéraient trouver de nombreux hygrocibes et autres entolomes rares typiques des pelouses, cela n'a pas été le cas. Ces carences sont attribuées à la forte couverture arbustive des pelouses et à une quantité jugée excessive de crottins des ânes qui tendrait à enrichir le sol. Un autre regard sur ces pelouses...



Rencontre avec l'équipe des mycologues en 2015 © D. Sugny

### 3. Assurer la préservation des habitats forestiers et des espèces associés

#### 30. Mieux connaître les habitats forestiers

##### 30.1 Développer les connaissances sur les habitats forestiers

- **Inventaire des champignons de la forêt riveraine du ruisseau**

Cet inventaire se déroulait sur 3 ans et s'est terminé cette année. Il portait sur la frênaie-érablaie riveraine du ruisseau de Valbois, dans sa partie aval. Parmi les 373 espèces recensées, la très grande majorité est saprophyte lignicole, due à l'abondance de bois mort. Les espèces mycorhiziques sont d'autre part limitées puisque les frênes et les érables, les 2 espèces dominantes, en sont dépourvues. D'après la liste rouge 2013 des champignons supérieurs de Franche-Comté, 16 espèces sont menacées (13 « vulnérables », 3 « en danger »). L'indice patrimonial proposé par les auteurs est de 81 ce qui représente un « bon niveau ». La puissance de l'échantillonnage est jugée « représentative » avec un indice de représentativité de 0,51.

- **Inventaire des collemboles des polytraps 2015/2017**

10 espèces ont été déterminées par Céline P., spécialiste de l'Université de Lille 1, dont 2 nouvelles pour la RNN.

- **Réactualisation de l'inventaire des mammifères (hors chiroptères et micromammifères)**

Suite à une sollicitation de l'Université de Franche-Comté, l'opportunité de proposer un sujet de stage sur la réactualisation des mammifères de la RNN s'est

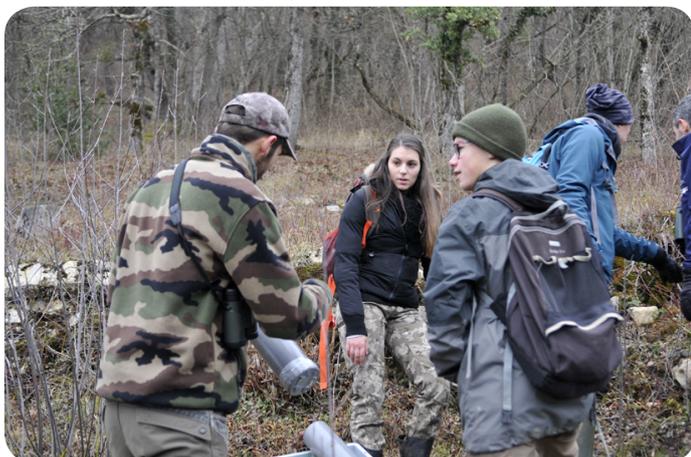


Piège photographique - Modèle Reconyx Hyperfire 2 © F. Ravenot présenté à l'automne. Dans le cadre de la Licence professionnelle MINA, Clément D., Jessica L. et Romuald M., ont mené à bien leur projet tuteuré en s'appuyant sur les méthodes suivantes : recherche d'indices de présence, pose de tunnel à trace et de pièges photographiques (au nombre de 7).



Lynx en forêt de Valbois © C. Defert, J. Lafon et R. Mignot

Dix espèces de mammifères ont été inventoriées grâce au piégeage photographique (172 clichés lors de 390 jours-piège). Le blaireau a été l'espèce la plus contactée avec 45 prises de vue, suivi du chevreuil, 43 contacts. Viennent ensuite : le chamois, la martre, le renard, le sanglier, le chat forestier, l'écureuil roux et le lièvre. Enfin, après seulement 7 jours de pose des pièges photographiques dans la partie aval de la forêt de Valbois, un lynx boréal (*Lynx lynx*) était surpris en pleine action de chasse, très probablement sur une martre. D'après Stéphane R. (ONCFS), cette observation réalisée à partir d'un piège photographique représente un événement unique pour la région.



Relevé de tunnels à traces © F. Ravenot

## 30.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

### • Flore

#### Pyrole à feuilles rondes (*Pyrola rotundifolia*)

Cette plante reste à un faible niveau de population, avec seulement 3 pieds compté le 24 juin sur la station de suivi, en toute fin de floraison. Peut-être sommes-nous passés trop tard...



Pyrole à feuilles rondes © F. Ravenot

#### Iberis intermédiaire (*Iberis intermedia ssp. violletti*)

Elle montre également de petits effectifs. Sa densité était de 6 à 8 pieds au m<sup>2</sup> selon la station, la plus faible depuis 2001. La floraison a par contre été importante (entre 42 et 77 %). Le fort taux d'abroustissement (25 %) n'explique qu'en partie ces résultats. Le relevé a été réalisé tardivement (le 18 août), après la période de forte canicule. Les conditions stationnelles de l'éboulis restent pourtant favorables : l'emprise au sol de la couverture des feuilles, l'un des marqueurs de la lisière forestière, est globalement stable. Depuis 2001, elle avance par endroits dans l'éboulis, s'en retire par d'autres. Plusieurs arbustes ont séché sur la lisière (*Frangula alnus*, *Rhamnus alpina*) ou dans l'éboulis (*Sorbus aria*), d'autres y ont fait leur apparition (*Prunus mahaleb*). La fréquence de sol nu dans l'éboulis n'a jamais été aussi forte (71 à 76 %).

### • Invertébrés

#### *Zygaena osterodensis*

Ce zygène forestier a été contacté de manière fortuite le 10 juin, dans la chênaie pubescente du coteau des anciennes vignes. C'est une première donnée en Franche-Comté pour ce zygène fortement menacé, classé EN en Bourgogne et CR en Alsace. Espèce de la hêtraie, elle a ensuite été recherchée sans succès dans le ravin.

#### Bacchante (*Lopinga achine*)

Le long du transect de comptage des papillons de jour (cf. 21-8), la bacchante a été contactée sur une

courte période (15 jours), exclusivement le long de l'ourlet à géranium sanguin. Sa population reprend néanmoins de la vigueur après 3 années de très faibles effectifs. Ce type de fluctuation de population n'est pas anormal, ce sont bien les tendances qu'il nous faut surveiller.

### Autres espèces

Avec la mise en lumière provoquée par le renforcement de la route forestière, 3 espèces de papillons considérés comme rares dans la RNN ont été facilement contactées : *Apatura ilia* (NT), *Nymphalis polychloros* (LC) et *Euplagia quadripunctata*.



Petit mars changeant (*Apatura ilia*) © F. Ravenot

### • Vertébrés

#### Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)

La population de sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) a fait l'objet de 2 relevés, les 17 mai et 24 juin. Seulement 5 individus ont été observés, tous nés en 2012 dans la RNN. Les ornières forestières du chemin rural n'étant plus attractives, trop colonisées par la végétation, ces sonneurs ont dès le début de la saison colonisé les quelques creux de la nouvelle route forestière, entre l'entrée de la forêt et la place de retournement. Aucun accouplement n'a été observé et le manque d'eau s'est rapidement fait sentir. La population de ce petit amphibien est de



Ornières de la route forestière à l'entrée de la forêt de Valbois © F. Ravenot

nouveau en fort déclin dans la RNN, espérons que les mesures compensatoires de la route forestière auront à l'avenir des effets positifs.

### Lézard vert (*Lacerta bilineata*)

Le lézard vert semble avoir disparu de la RNN, comme annoncé dès 2015 par Hugues P., rapporteur du plan de gestion auprès du CSRPN. Aucune observation réalisée cette année malgré des recherches actives, notamment au cours des tournées de surveillance de la RNN au printemps.

### Milan royal (*Milvus milvus*)

Dès le 02 mars, 2 individus cerclent au-dessus du ravin et semblent déjà cantonnés. Le 19 mars, un accouplement est observé (Emmanuel C., SMIX Loue). Le couple est toujours présent en début d'été, dans le même secteur que 2018. Un nourrissage a lieu le 11 juillet. Malgré une nouvelle séance d'observation le 17 juillet, le (ou les jeunes ?) ne sera pas directement observé. Tout comme l'année passée, la reproduction est donc confirmée. Une matinée de prospection a eu lieu en compagnie de Célia L., étudiante et stagiaire au SMIX Loue, animateur du site Natura 2000 « Vallées de la Loue et du Lison », qui a de nouveau assuré un suivi de l'espèce sur les 2 vallées.

## 31. Favoriser le bon état de conservation des habitats forestiers

### 31.2 Accompagner l'exploitation forestière de la propriété de Scey

#### 31.21 Accompagner le projet d'amélioration de la desserte forestière

La première phase de travaux de renforcement de la route forestière s'est terminée difficilement. Le



Débardage le 09 février 2018 © F. Ravenot



Réalisation de la route forestière vers le ruisseau - 09 février 2018 © F. Ravenot

terme du 15 février 2018 approchant et l'exploitant forestier n'étant toujours pas intervenu, Tristan S., expert forestier du propriétaire, provoque le 05 février une rencontre des différents intervenants. Il s'agit principalement d'organiser la réalisation de l'emprise de la route jusqu'à la place de retournement et la coupe des bois d'œuvre et d'industrie, le tout avant le 15 février.



Affluent du ruisseau de Valbois sur la piste forestière © F. Ravenot

Le 08 février, Dominique L., conservateur de la RNN, rencontre le conducteur de l'abatteuse (entreprise François Girard) qui utilise également une pelle mécanique afin de pouvoir avancer plus facilement sur l'emprise de la route forestière. Il est bien précisé au conducteur de ces engins qu'il ne doit pas aller sur la terrasse riveraine du ruisseau avec sa pelle, que la traversée à gué de l'affluent ne se fera qu'en octobre suite à autorisation de l'AFB... A son retour de WE, Dominique L. constate que l'emprise de la route forestière a été créée jusqu'au ruisseau de Valbois, empruntant la terrasse et traversant l'affluent du gué ! Il s'en émeut auprès de Tristan S. qui, ne sachant pas précisément quels travaux ont été réalisés, s'appuyant sur un avis ambigu de l'AFB, remet en cause la crédibilité du conservateur...

Le 01 mars, Dominique L., personnellement interpellé, appelle la propriétaire pour expliquer sa version des événements. Odile de S. lui conseille

de reprendre contact avec son expert. L'entretien téléphonique qui s'en suit permet en effet de comprendre le malentendu, Tristan S. pensait que la pelle mécanique s'était arrêtée à la place de retournement et ne savait pas qu'elle avait été utilisée pour ouvrir la route jusqu'au ruisseau. La tension redescend, lors du comité consultatif de gestion du 20 mars, l'expert forestier s'excuse auprès du conservateur de la RNN.



Avant la pose du pont (vue depuis la rive droite) © F. Ravenot



Rencontre en forêt le 07 septembre 2018 © F. Ravenot

cette occasion la réalisation du gué sur l'affluent de la terrasse. Le pont sera posé en 3 jours et l'enrochement amont finalisé le 31, juste avant le terme de la fin du mois d'octobre. Le conservateur s'inquiète de la faible hauteur de cet enrochement, l'AFB aurait préféré que la route soit recreusée en aval du pont pour que d'éventuelles très fortes eaux du ruisseau puissent s'évacuer par la terrasse (rive droite) au lieu de risquer de faire bouger le pont, mais l'entreprise de travaux considèrera que les risques sont très minimes et les travaux en resteront là, au demeurant satisfaisants.

En prévision de la reprise des travaux en début d'automne, la DREAL provoque le 28 août une rencontre avec l'AFB et le CEN, afin de s'assurer de la cohérence des points de vue des services de l'Etat et du gestionnaire de la RNN lors de l'accompagnement des travaux de desserte forestière. De son côté, l'expert forestier organise le 07 septembre une rencontre avec l'entrepreneur de travaux (Mourot TP), le conservateur et le GAEC du Pater pour caler le calendrier des travaux et répondre à la demande de l'exploitant agricole de pouvoir accéder à ses parcelles depuis la route forestière. Il s'avère que les pièces du pont ne seront pas prêtes avant fin octobre.



Pont sur le ruisseau de Valbois © F. Ravenot

Le 25 octobre, l'entreprise de travaux est prête à poser le pont et organise une rencontre avec l'AFB, l'expert forestier et le conservateur. L'AFB valide à



Préparation pour la pose du pont - 25 octobre 2018 © F. Ravenot

Le 05 novembre, à la demande du conservateur et en sa présence, l'entreprise de travaux fait une dernière finition sur la piste de remontée en ubac. Un aménagement de type « déversoir des eaux de ruissellement » est réalisé afin que ces eaux de pluie ne puissent ni ruisseler sur cette piste, ni atteindre le ruisseau.

Malgré un épisode difficile en février, les travaux ont été conduits de manière réfléchi et efficace. Aucune trace d'huile moteur n'a notamment été observée le long de la route, les délais ont été respectés et le résultat est tout à fait satisfaisant. La pose de la barrière en fond de prairie et le recreusement des ornières (mesure compensatoire) seront réalisés avant le 15 février 2019, comme convenu. Seuls les

noyers restent à replanter, au printemps 2019.

### 31.31 Accompagner l'aménagement forestier de la commune de Cléron

Le CEN a été sollicité par l'ONF pour la révision du plan d'aménagement de la commune de Cléron. Une rencontre sur le terrain le 28 mars a permis de bien localiser les contours de la parcelle 20 (anciennement 38) de l'ubac. L'ONF propose pour cette parcelle un îlot de senescence dans sa partie en futaie régulière d'épicéas, mais dans l'attente de la signature d'un contrat Natura 2000, la parcelle reste « exploitable ». Pour les parcelles communales du plateau, l'exploitation est exclue sur les 20 premiers mètres depuis la falaise. Au-delà, les arbres morts et/ou dépérissants sont conservés et les feuillus favorisés. Ces propositions ont été adoptées par la commune en fin d'année.

### 31.4 Favoriser l'état de conservation des espèces à enjeux, dans les petits secteurs intra-forestiers ou de lisière

#### 31.41 Pérenniser le bon état de conservation du sonneur à ventre jaune

Les mesures compensatoires du projet de route forestière prévoient le recréement d'ornières pour le sonneur. Rien n'a pu être fait en 2018 sur ce terrain, les conditions n'étaient pas réunies. Lors du comité consultatif de gestion du 20 mars, la commune de Cléron et le GAEC du Pater ont fait part de leur opposition à cette opération. Le contexte a ensuite évolué et un consensus a fini par émerger.



Chemin rural dans le fond de la prairie de Valbois © F. Ravenot

Le 05 novembre, une rencontre est organisée entre l'entreprise de travaux publics qui terminait les finitions de la route forestière, le conservateur et l'exploitant agricole. L'entreprise essaie alors de recréer des ornières dans la prairie de Valbois,

sous les noyers, mais sans succès. Le sol est trop sec, les chenilles ne s'enfoncent pas. Christophe C. propose alors de réaliser lui-même ces ornières, sur les 2 secteurs de sa prairie. Cette proposition est très bien accueillie par le conservateur, les 2 parties s'entendent alors sur la définition de l'intervention : des ornières positionnées sur un replat, d'une longueur minimale de 5 m, d'une profondeur de 30 cm, de la largeur d'une roue arrière d'un tracteur ; réalisées entre le 01 novembre et le 15 février, en conditions de sol humide. Il est précisé, à la demande de l'exploitant, que le passage des animaux domestiques n'est pas de nature à compromettre l'efficacité de ces ornières. Mais la rencontre se finit mal, parasitée par un autre sujet (cf. 51-3) et les ornières ne seront pas réalisées en 2018.

### 31.42 Enrayer le déclin de la population de lézard vert

#### • Gestion de l'ourlet à géranium sanguin

Aucune intervention n'a été réalisée cette année, la MFR des Fins n'était pas prête à intervenir suite à des problèmes de personnel.

#### • Remise en lumière de la pelouse du «Sentier de la pelouse»

Ce chantier n'a pas pu être réalisé en 2018, la commune de Chassagne-Saint-Denis n'a pas trouvé d'affouagiste et la MFR des Fins n'était pas prête à intervenir (cf. ci-dessus).

Malgré la disparition du lézard vert de la RNN (cf. 30-1), les 2 opérations ci-dessus sont reprogrammées au tout début 2019, car nécessaires au bon fonctionnement des habitats d'ourlet et de pelouse.

### 31.5 Evaluer l'état de conservation des habitats forestiers

#### • Champignons

L'inventaire des champignons de la forêt riveraine du ruisseau a permis de montrer la richesse de la communauté saproxylique (cf. 30-1).

## 4. Assurer la préservation du ruisseau et des espèces associées

### 40. Mieux connaître les habitats aquatiques



Ruisseau de Valbois en période estivale © F. Ravenot

#### 40.1 Développer les connaissances sur les habitats aquatiques

##### • Complément d'inventaire des EPT

La venue de Jean-Paul R., entomologiste suisse spécialiste des insectes aquatiques, a permis d'améliorer la connaissance de la communauté des insectes fréquentant le ruisseau de Valbois. L'ensemble du ruisseau a été prospecté le 05 octobre, en conditions d'assez sévère. L'intermittence (alternance de pertes et de résurgences) constitue le type même du ruisseau de Valbois, avec un éventail d'espèces spécialistes de ce milieu. Par contre les espèces plus communes, non adaptées à ces conditions drastiques, sont absentes ce qui donne la fausse impression d'un milieu pauvre. Cerise sur le gâteau, deux nouvelles espèces d'éphémères pour la RNN sont contactées : *Habroleptoides auberti* et

*Nigrobaetis niger*, cette dernière étant nouvelle pour le département du Doubs et très rare dans le massif du Jura.

##### • Complément d'inventaire des tipules

John K., spécialiste britannique des tipules (les « cousins ») est revenu ce printemps. Du 01 au 03 mai, il a prospecté les berges du ruisseau de Valbois, un peu plus tard dans la saison qu'en 2017, afin d'échantillonner une faune plus tardive. Nous attendons ses données.



John K. lors d'une séance de détermination © F. Ravenot

#### 40.2 Surveiller l'état de conservation de *Cordulegaster bidentata*

Pas de recherche spécifique de cette espèce cette année, une donnée opportuniste le 10 juin dans la clairière à linaigrette.

### 41. Favoriser le bon état de conservation des habitats aquatiques

#### 41.1 Initier un programme de restauration de l'état de conservation du ruisseau de Valbois dans la Combe des Oyes (hors RNN) en collaboration avec les élus

Le 28 mars, Dominique L. a rencontré le maire de Flagey pour lui présenter le rapport réalisé par Téléos en 2017. Dans l'attente du lancement d'un programme ambitieux de restauration, le CEN fait une veille sur les achats/ventes de parcelles le long du ruisseau de Valbois. Près de 2 ha se sont vendus cette année sur la commune de Chassagne-Saint-Denis, en amont des marmites de géants. Du fait de l'originalité de cette zone humide, de la proximité



Détermination des tipules © F. Ravenot

de la RNN et du projet de renaturation du ruisseau de Valbois dans la « Combe des Oyes », la SAFER s'est posée la question de préempter. Il s'agissait pour la SAFER d'acquérir les parcelles et de les revendre à l'acheteur, avec une clause environnementale permettant au CEN d'engager des travaux de renaturation du ruisseau. Mais la présence d'un bâti, officiellement un « abri de chasse », compliquait la procédure au titre des milieux naturels. Au final, la vente s'est faite sans intervention de la SAFER. Les inondations de février 2018 ont été particulièrement visibles dans la « Combe de Oyes », des photos y ont été réalisées.

### 41.3 Accompagner le projet d'amélioration de la desserte forestière, sans modification du régime hydrologique

Les travaux de franchissement du ruisseau de Valbois et de « l'affluent de la terrasse » ont été effectués dans de très bonnes conditions en octobre 2018 et détaillées au chapitre 31-21.

#### Autres points relevant des habitats aquatiques et non prévus au plan de gestion

- **Conduite d'eau du ruisseau du Pater**

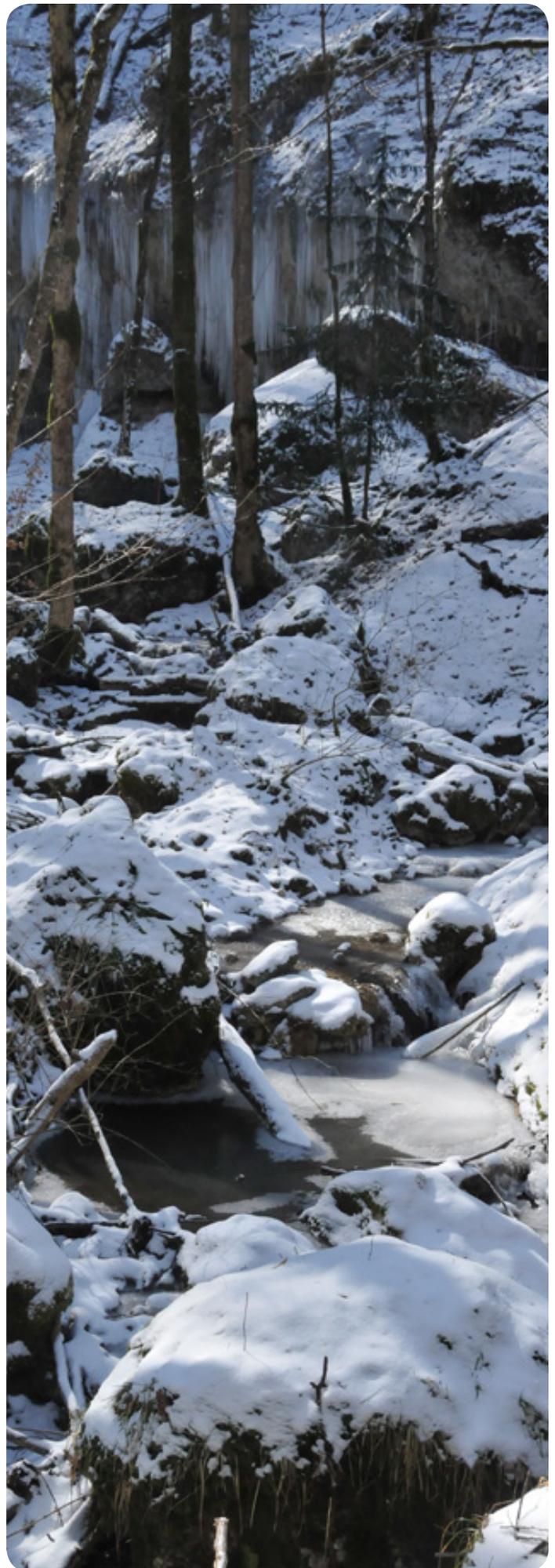
Aucuns travaux n'ont été réalisés courant 2018.



Conduite d'eau de la Ferme du Pater © F. Ravenot

- **Embâcle de la digue de l'étang de la Princesse**

Suite aux orages hivernaux, un embâcle conséquent s'était constitué en amont de la digue de l'étang de la Princesse et menaçait de bloquer le passage du ruisseau. Il a été démonté le 16 août, les bois et branchages simplement évacués en aval de la digue.



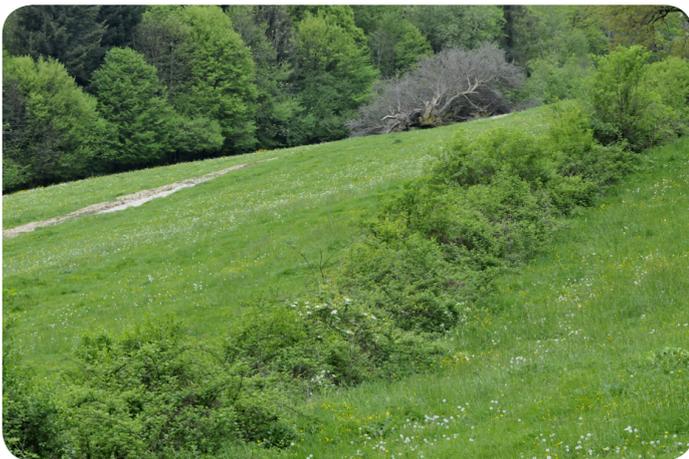
Ruisseau de Valbois en hiver © F. Ravenot

## 5. Assurer la préservation des habitats prairiaux et des espèces associées

### 51. Maintenir l'état de conservation des habitats prairiaux

#### 51.2 Conserver un linéaire de buissons

Les 4 linéaires de buissons maintenus dans la prairie de Valbois pour la préservation de la faune, notamment pour l'avifaune, ont été entretenus. Une fauche succincte a été réalisée au pied des haies par les exploitants agricoles, comme convenu avec le GAEC du Pater. A l'occasion de son stage, Antoine C. a proposé à Jean-Paul C. de se rendre dans la prairie de Valbois pour observer la pie-grièche écorcheur. Antoine C. l'a informé du nombre conséquent de couples nicheurs de pie-grièches en prairie de Valbois (cf. 20-2) et en a profité pour souligner le travail exemplaire réalisé sur le secteur (maintien d'une végétation buissonnante en prairie).



Linéaire de buissons en prairie de Valbois © F. Ravenot

#### 51.2 Conserver des arbres fruitiers morts et/ou déperissants

Les 2 noyers et le poirier déracinés lors des travaux d'amélioration de la desserte forestière (cf. 31-21) seront remplacés au premier semestre 2019.

#### 51.3 Accompagner le système extensif du GAEC du Pater

##### • Epandage de lisier en prairie de Valbois

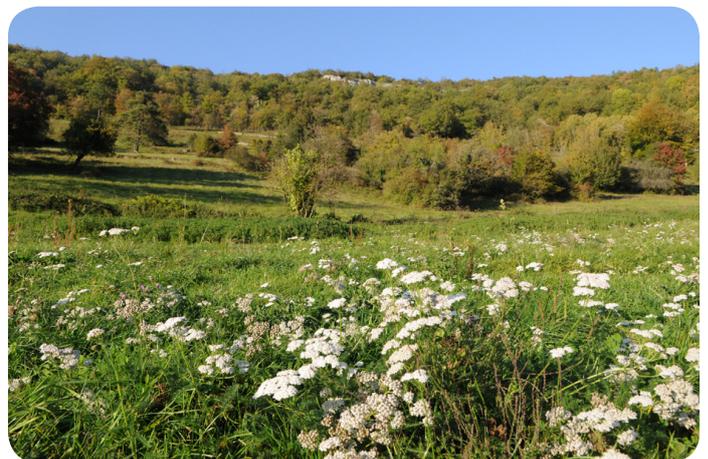
Fin octobre, 3 tonnes à lisier contenant des eaux de laiterie sont épandues dans la parcelle du fond de la prairie de Valbois. C'est une première à notre connaissance, dommageable pour les milieux naturels de la RNN (ruisseau et prairie). Dominique L. en parle avec Jean-Paul C. du GAEC du Pater, qui explique qu'il suit son plan d'épandage. Mais



Arrachage d'un noyer en prairie de Valbois © F. Ravenot

contactée le 29 octobre, la Chambre d'agriculture précise que ce plan d'épandage n'autorise pas d'apport de lisier ou tout autre effluent liquide sur l'ensemble de la prairie de Valbois ; en cause des sols trop superficiels et la proximité de cours d'eau. Courant novembre, la Chambre d'agriculture réprecise le cadre du plan d'épandage au GAEC du Pater qui reconnaît son erreur.

Mais cet incident tend de nouveau les relations entre le gestionnaire et le GAEC, l'un des exploitants s'en prenant verbalement aux 2 salariés du CEN.



Prairie de Valbois © F. Ravenot

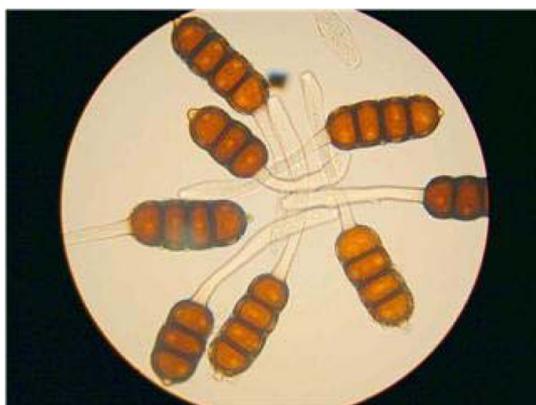
## 6. Promouvoir la RNN comme laboratoire de la connaissance du patrimoine naturel

### 60. Améliorer les connaissances naturalistes

#### 60.2 Initier des inventaires de groupes méconnus ou insuffisamment documentés

##### • Compléments d'inventaire des micromycètes

Cet inventaire se déroulait sur 3 ans, parallèlement à l'inventaire des macromycètes des pelouses et de la forêt riveraine. Il a été réalisé par Daniel S. de la Fédération mycologique de l'Est. 47 espèces ont été recensées, sur 38 hôtes différents, principalement en frênaie riveraine. Parmi celles-ci, 4 sont nouvelles pour la fonge comtoise, 3 pour celle du Doubs.



*Phragmidium violaceum* – Téliospores vues au microscope

Extrait de l'étude champignons 2015-2018 © SHND

##### • Inventaire des abeilles sauvages

Avec 8 autres RNN du bassin Rhône-Méditerranée-Corse, le CEN a bénéficié de crédits de l'Agence de l'Eau RMC afin de réaliser un programme de caractérisation de la communauté d'abeilles sauvages. Pour cela, les données « apoïdes » issues



Coupelette colorée à hauteur de végétation © F. Ravenot

des campagnes de piégeage par tentes Malaise (2009-2010 & 2016-2017) ont été complétées par la pose de coupelles colorées couplées à des chasses à vue (méthode Whestphal et al., 2008). Aurélie D. a été embauchée en inter-RNN, pour aider les gestionnaires à positionner les batteries de coupelles colorées et réaliser des chasses à vue. Huit batteries de trois coupelles (bleu, blanc, jaune) ont été positionnées dans le Ravin, en milieu forestier, en pelouse et dans la prairie. Aurélie D. et Dominique L. ont chacun réalisé 3 journées de chasse à vue.



Chasse à vue par Aurélie D. © F. Ravenot

L'ensemble des spécimens récoltés (968) a été étalé par Aurélie D. afin de permettre leur détermination. Elle a pu nommer 35% des spécimens, correspondant à 73 espèces ; son travail a été remarquable. Les 632 autres spécimens ont été transmis à David G., coordonnateur de la détermination des apoïdes pour les 9 RNN. Le 07 novembre, Dominique L. et Hadrien G. (RNN du lac de Remoray) ont réuni un groupe de pilotage avec Mickaël H. de l'INRA d'Avignon afin de préciser l'organisation du traitement des données de ce programme. L'INRA accueillera et encadrera un stagiaire Master 2 en 2019, stagiaire pris en charge administrativement par RNF. Le but de cette analyse est de caractériser les communautés d'abeilles sauvages selon les habitats naturels, de mettre en évidence la structuration des groupes fonctionnels et d'initier une réflexion sur de possibles indicateurs qualifiant l'état de conservation de ces habitats.

##### • Complément d'inventaire invertébrés par les coupelles colorées

La pose des coupelles colorées (cf. ci-dessus) a permis de piéger au-delà des abeilles sauvages. Les cicadelles ont été triées et envoyées à Benoit N., les

collemboles à Céline P., les sphégiens à Jérôme C. et les fourmis à Christophe G. Ce dernier nous a rendu ses déterminations, 4 espèces sont nouvelles pour la RNN.

#### • Tri des hyménoptères parasitica

Le programme inter-RNN avec l'Agence de l'eau RMC (cf. ci-dessus) prévoyait également d'affiner nos connaissances des hyménoptères « parasitica » qui représentent 80 % de la diversité spécifique de cet ordre. Dominique M., chargé d'études au CEN, a repris une partie des fonds de pot des campagnes de tente Malaise pour ressortir ces hyménoptères. Ils ont été ensuite transmis à Hadrien G de la RNN du lac de Remoray, accompagnés des échantillons déjà triés au cours des dernières années par Dominique L. L'objectif est de disposer de spécimens triés à la famille ou à la superfamille (selon la complexité des groupes), afin de pouvoir les transmettre à des spécialistes. Les laboratoires de recherche contactés ont bien précisé que seuls des échantillons triés sont étudiables et valorisables. La méthode de tri est identique pour les 9 RNN du programme.

#### • Protocole de piégeage des invertébrés de la canopée

Gilles B., spécialiste suisse des araignées, est venu visiter la RNN le 29 août. Dominique L. l'a interrogé à propos des habitats qu'il faudrait mieux prospecter afin d'améliorer les connaissances sur ce groupe faunistique. Gilles B. a proposé sans hésiter : la canopée, notamment dans la partie non exploitée depuis un siècle de la forêt de Valbois. Mais comment monter un piège à cette hauteur ? Cette discussion a conduit Dominique L. à proposer un « sujet tuteuré » à des étudiants de la licence professionnelle MINA de l'Université de Franche-Comté. Clémentine G., Nathanaël L. et Léo L. ont ainsi travaillé à confectionner un piège spécifique, mi-polytrap, mi-PEC. En utilisant un arc pour atteindre les branches du houppier d'un hêtre, le piège a pu



Figure 11 : Préparation du piège avant hissage



Figure 12 : Polytrap placé en canopée

Extrait du rapport de stage « Etude inventaire en canopée »

être hissé à hauteur de la canopée. Posé très tard en saison (les périodes de stage ne permettaient pas de commencer plus tôt), entre le 26 et le 31 octobre, en conditions météorologiques froides et humides, il n'a récolté qu'une vingtaine de spécimens, mais il a fonctionné. Cette méthode est intéressante et permet d'envisager dans les prochaines années de pouvoir prospecter la communauté invertébrée de la canopée. A suivre...

#### • Collection de référence

La Muséum d'histoire naturelle de Besançon nous a proposé de récupérer la collection de référence des arachnides inventoriés dans la RNN par Michel E. et Jean-Claude L. en 1997. Déposée par Dominique L. en 1998 auprès de l'ancien conservateur du musée, elle avait été « oubliée » et retrouvée par hasard. Pour plus de sécurité, depuis le 06 décembre, elle est dorénavant conservée dans les locaux du CEN à Cléron.

### 60.3 Participer à des suivis régionaux, nationaux et/ou européens s'appuyant sur la RNN

#### • Programme STOC-EPS

Le premier passage a été effectué le 25 avril et le second le 01 juin. Au total, 32 espèces ont été comptabilisées pour un total de 263 contacts. Durant l'hiver, les données ont été transmises à Hadrien G. (RNN du lac de Remoray), coordonnateur du protocole pour RNF, pour une remontée des données au MNHN.



Bruant jaune (*Emberizidae citrinella*), en déclin modéré en BFC © F. Ravenot

#### • Programme STERF

Les données du suivi des papillons de jour (cf. 21-8) ont été transmises comme chaque année au MNHN, via RNF, pour valorisation dans le cadre du STERF.

## 60.4 Accueillir des chercheurs travaillant sur le patrimoine géobiologique

### • ADN environnemental

L'Université de Franche-Comté n'a pas donné suite au programme de recherche initié en 2017, utilisant l'ADN environnemental. Nous sommes toujours en attente des résultats 2017.

## 61. Effectuer des recherches historiques sur le Ravin de Valbois

En début d'année, une nième rencontre avec Claude C. a permis d'aborder différents sujets : l'occupation de la ferme du Pater depuis 1930, les pratiques agricoles et la gestion forestière à laquelle il a participé au tout début des années 1960 (plantation des résineux). Claude a également retracé l'historique de l'entretien du chemin rural, de la prairie de Valbois à l'entrée de la forêt (existence d'un pont en bois à l'emplacement du tout récent pont en béton situé sur le ruisseau de Valbois). Ces diverses informations ont fait l'objet d'un compte-rendu et sont renseignées dans le document « Historique de la gestion de la RNN », tenu à jour par le CEN.



Plantations de résineux en forêt de Valbois © F. Ravenot

## 62. Disposer d'une base de données informatique

### 62.1 Disposer d'une base de données naturalistes sécurisée

Au 31 décembre 2018, la base de données contient 58 699 (54 303 fin 2017) dont 47 383 directement liées à la RNN (43 387 fin 2017). Un total de 4 838 taxons est désormais connu sur la RNN (4769 fin 2017) soit 69 nouvelles espèces identifiées au cours de l'année. Les données des compléments d'inventaires en cours, en particulier les champignons, n'ont pas encore été saisies dans la base.

Un toilettage permanent de la base de données est nécessaire chaque année où des erreurs de saisie subsistent. Des tableaux d'importation de données (inventaires entomologiques en continu) ainsi que la saisie de données opportunistes ou des protocoles de suivi ont continué à alimenter la base. A l'occasion des rencontres de novembre à Labergement-Sainte-Marie (cf. 102-1), un travail conséquent a été nécessaire pour assurer la mise à jour des connaissances entomologiques de la RNN (requêtes pour l'ensemble des groupes d'espèces inventoriés).

### Liste des taxons inventoriés dans la réserve naturelle nationale du ravin de Valbois au 15 octobre 2018

	Plan de gestion				Nombre de taxons	
	1995-1999	2005-2009	2011-2015	2017-2026		
Mammifères	34	1	1		36	
Oiseaux	83	23	7	2	115	
Poissons	1	1			2	
Vertébrés	Anoures	3	2		5	
	Urodèles	3			3	
	Total	6	2		8	
	Squamates	8				8
Chéloniens					0	
Total					8	
Crustacés	Décapodes				0	
	Amphipodes				0	
	Isopodes				0	
	Cladocères				0	
	Copépodes				0	
	Total					0
Arachnides	Araignées	214	14	9	22	259
	Opilions	15				15
	Acarions	7				7
	Total	236	14	9	22	281
Collemboles			55	3	58	

Liste des taxons inventoriés dans la RNN (octobre 2018)

L'installation prochaine d'un serveur informatique à Cléron permettra d'assurer une sauvegarde sécurisée de la base de données.

### 62.2 Alimenter les observatoires régionaux et nationaux

Suite à la transmission de l'ensemble des données à Sigogne fin 2017, export tenant compte du standard d'échange du SINP, les données ont été adressées aux animateurs du réseau de collecte courant 2018 (LPO FC et CBNFC-ORI) pour validation. Quelques aller-retours ont eu lieu avec Léa C. (LPO Franche-Comté) afin de corriger des données brutes « vertébrés » (nom d'espèce, effectif, nom d'auteur, etc.) mais ces données n'ont toujours pas été « basculées » dans Obsnatu la base. Pour la flore et les invertébrés, le CBNFC-ORI a validé les données. Suite à une demande en fin d'année, Frank G., responsable du projet Sigogne nous a informé que les données désormais validées feraient l'objet d'une intégration définitive dans Sigogne au cours de l'année 2019. Elles devraient alimenter la base de l'INPN dans la foulée.

## 7. Favoriser l'insertion locale de la RNN dans son contexte socio-économique

### 70. Instaurer une relation durable avec le principal propriétaire

#### • Convention de Scey - CEN FC

Le compte-rendu d'activité 2017 et le programme prévisionnel d'activité 2018, pour ce qui concerne les opérations menées sur la propriété de Scey, ont été adressés au propriétaire au cours du premier trimestre 2018. Courant octobre 2018, Dominique L. a demandé à Odile de S. l'autorisation de poser les pièges photographiques prêtés par l'Université (cf. 31-1) sur sa propriété, cette opération n'étant pas explicitement programmée au plan de gestion 2017-2026. Après discussion, l'autorisation a été accordée. Plusieurs autres contacts téléphoniques ont permis d'autre part de discuter sereinement des questions les plus délicates (cf. 31-21 & 51-3) concernant la gestion de la RNN. Le partenariat est aujourd'hui bien engagé, au bénéfice de chacune des parties.

### 71. Entretenir les relations de partenariat tissées avec les principaux acteurs de la RNN

#### • Communes

Les contacts sont réguliers avec les principaux acteurs et usagers de la RNN, au-delà de l'envoi des documents d'information (bulletin trimestriel « L'ascalaphe », rapport d'activité, études scientifiques).

A titre d'exemple, Félix C., maire de Chassagne-Saint-Denis, accompagné de son épouse, a été invité à observer la nichée de jeunes pèlerins au nid (cf. 10-2). Ce moment de partage naturaliste a permis d'illustrer concrètement l'importance des zones de quiétude dans la RNN.

### 72. Faire connaître localement la RNN en développant des outils adaptés aux différents publics concernés

#### 72.1 Mettre à disposition du public local des supports d'information sur la RNN

#### • L'ascalaphe, bulletin trimestriel

Le 69<sup>ème</sup> numéro du bulletin d'information de la RNN

est paru en fin d'année. Sa diffusion s'est encore amplifiée en 2018 avec plus de 1 600 destinataires, dont près de 1 100 envois par voie électronique. Depuis sa parution (2001), un exemplaire papier est distribué à tous les habitants de Chassagne-Saint-Denis et de Cléron. Pour la seconde année consécutive, les foyers de Flagey et de Scey-Maisières ont également été destinataires de « L'ascalaphe » une fois au cours de l'année, respectivement en été et en automne/hiver.

**L'ascalaphe**  
Bulletin d'information trimestriel de la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois  
automne 2018 - n° 69

**Biodiversité**  
L'engoulevent d'Europe

Conservatoire d'espaces naturels Franche-Comté  
Réserve Naturelle RAVIN DE VALBOIS

un brin d'histoire  
Le Verrat du Varais  
Dans la vallée de la Loue, une tradition

et oiseau n'avait pas encore été présenté dans « L'ascalaphe », et pour cause... Cela faisait plus de 40 ans qu'il était attendu ! Malgré des recherches ponctuelles au cours des 20 dernières années, aucun contact n'était à mentionner dans la Réserve naturelle, tout comme en haute et moyenne vallée de la Loue, depuis 1975 ! Le 14 juin, l'engoulevent était de retour ! Grâce à la « repasse », technique consistant à diffuser le chant d'un mâle afin d'obtenir une réponse vocale de sa part, son chant si caractéristique (ronronnement sonore, rapide et continu, telle une mobylette) a soudainement retenti. Suite à cet événement ornithologique sans pareil, la recherche d'une femelle s'est imposée rapidement. Mais comment

Dans la rubrique « Biodiversité », les espèces suivantes ont été traitées : la thomise globuleuse, le houx, le gastéruption à javelot, la globulaire commune, la perle du Jura, la linaigrette à larges feuilles, l'engoulevent d'Europe et le solidage du Canada. Les anecdotes historiques ont porté sur l'occupation du hameau de Valbois, l'écorçage des chênes à Chassagne-Saint-Denis, le premier tracteur à Valbois et la légende de Raald de Scey. A propos de la gestion, différentes actions ont été présentées : la continuité du défrichage sur le communal de Chassagne-Saint-Denis en limite de RNN, les travaux d'amélioration de la desserte forestière, le diagnostic du ruisseau de Valbois dans la Combe des Oyes, et enfin les résultats du suivi des oiseaux de milieu ouvert. Quant à la rubrique « Educ'nature », les actualités suivantes ont été rapportées : comment adhérer au CEN ?, la participation à une émission radiophonique de France Bleu, le partenariat avec la MFR des Fins et le bilan de l'accueil de loisirs estival à Cléron.

#### • Rapport d'activité

Le rapport, uniquement diffusé en format informatique, a été adressé (13 avril) à une centaine de destinataires dont nos principaux partenaires

(administrations, collectivités locales, élus, usagers de la RNN, associations, enseignants et sympathisants).

### • Médias locaux et nationaux

Les chantiers d'écovolontariat destinés aux adolescents ont fait l'objet d'un article pour le site de la fédération des CEN. En partenariat avec la RNN du lac de Remoray, un compte-rendu des rencontres entomologiques est paru dans « La Presse pontissalienne ».

70 MOUTHE - RÉGIONS DES LACS

LABERGEMENT-SAINTE-MARIE Environnement

## Les insectes au cœur du débat

Les rencontres entomologiques organisées à la Maison de la Réserve les 8 et 9 novembre ont réuni 85 spécialistes qui ont échangé et réévalué aux moyens d'améliorer la connaissance des groupes d'invertébrés dans les réserves naturelles.

L'attaque d'un lynx attira l'attention plus que la découverte d'une nouvelle espèce de coléoptère à la réserve naturelle nationale de Labergement-Sainte-Marie. Les inventaires représentent pourtant 75 % des espèces animales inventoriées dans les réserves naturelles. « On a identifié 250 espèces d'insectes, 50 mammifères et plus de 3 500 espèces d'oiseaux », confirme Irène

no. Tout le conservateur. Le bilan est sensiblement identique dans l'autre réserve naturelle nationale du Doubs, à savoir au ravin de Valbois qui présente un relief de type reculé. « On inclut le monde végétal, on arrive à 6 000 espèces inventoriées dans chacune des deux réserves, dont 30 % à 40 % en insectes », souligne Dominique Langlois, le conservateur de cette réserve de 234 hectares, ministère des

milieux naturels de la haute vallée de la Loue et du Lac. Cette réserve les place au deuxième rang national derrière la réserve naturelle de la forêt de la Moutte dans les Pyrénées-Orientales, qui abrite plus de 8 000 espèces. La biodiversité jurassienne n'est pas un vain mot, même si elle n'échappe pas à l'effacement annoncé. « Depuis 25 ans, on n'arrête pas de la qualifier de la haute », souligne Dominique Langlois.

Créée au début des années quatre-vingt, la réserve naturelle du lac de Remoray et de Valbois est des plans de gestion affinant progressivement un objectif de connaissance. Elles favorisent des échanges dans l'idée de devenir des laboratoires de connaissance positive du patrimoine biologique. On s'intéresse de plus en plus à l'entomologie. Il y a une dizaine d'années, des diptères des milieux naturels ont été révisés grâce aux espèces, une famille de mouches. C'est un travail pour la pose de pièges d'avril à septembre avec des récoltes très abondantes. Un vrai trésor à exploiter qui suppose d'acquiescer des connaissances pour être en capacité de leur déterminer les familles d'espèces avant de faire appel à des spécialistes de haut vol. Aujourd'hui, on arrive en interne à déterminer plus



Les premiers inventaires portaient sur l'identification des espèces d'insectes de la famille des Syrphes (photo : J. Claude).

d'une vingtaine de familles de diptères. On est parfois les seuls en France à travailler sur certaines qui n'intéressent plus personne. Comme d'autres sciences naturelles, l'entomologie ne motive plus les jeunes chercheurs plus attirés vers la biologie moléculaire ou les programmes de recherche sous des contraires plus exotiques. La réserve naturelle du lac de Remoray a recruté Joseph Claude, un jeune naturaliste, qui s'est consacré au tri des collections.

De par leur engagement, les deux réserves naturelles nationales du Doubs ont pu bénéficier de la reconnaissance officielle. Un travail de terrain, à qui on sert tout cela ? Au même titre que pour les monuments historiques, ces inventaires entomologiques s'inscrivent dans une démarche de préservation du patrimoine naturel. « Beaucoup d'espèces d'insectes sauvages trop méconnues participent à la pollinisation qui n'est pas seulement le fait des abeilles "domestiques" par les agriculteurs. Les syrphes sont aussi de bons indicateurs de la qualité des milieux naturels. D'autres espèces comme les coléoptères jouent un rôle important dans la décomposition de la matière organique. Un programme d'inventaire sur les hyménoptères libellules, papillons... a été lancé dans nos réserves naturelles », énumère Bruno Tisseau.

De par leur engagement, les deux réserves naturelles nationales du Doubs ont pu bénéficier de la reconnaissance officielle. Un travail de terrain, à qui on sert tout cela ? Au même titre que pour les monuments historiques, ces inventaires entomologiques s'inscrivent dans une démarche de préservation du patrimoine naturel.

De nouvelles espèces ont été découvertes grâce aux inventaires d'invertébrés dans le monde depuis 10 ans à la réserve naturelle nationale du lac Remoray.



Article dans « La Presse pontissalienne » © S. Auguste

### • Mise à disposition de la salle de réunion des locaux du CEN

« La Lune rousse » organise ses cours d'aquarelle durant l'année et dit apprécier le confort de la salle. La commune de Cléron utilise ponctuellement les locaux lors des cérémonies commémoratives. La salle se transforme parfois en laboratoire pour la détermination des « petites bêtes » et surtout en salle à manger pour les salariés et stagiaires du CEN.

### • Panneau d'accueil à l'extérieur des locaux

Ce support nous permet de relayer nos propres informations (bulletin « L'ascalaphe », programme d'activités du CEN, etc.) mais également d'afficher les calendriers de sorties nature et autres manifestations des partenaires (associations locales, CD 25, CBNFC-ORI, SBFC, LPO FC...).

## 72.2 Baliser un sentier pédestre reliant les locaux du gestionnaire à la RNN

En juin, dans le souci d'harmoniser le balisage sur le secteur, des contacts avec l'URV et le Conseil départemental du Doubs ont permis d'échanger sur la charte graphique appliquée aux sentiers pédestres. Cette charte, destinée avant tout aux balises directionnelles des sentiers de randonnée, ne

s'applique pas aux sentiers thématiques. Nous nous sommes donc appuyés uniquement sur la charte graphique de RNF. Pour rappel, un modèle de balise avait déjà été proposé par le CEN et discuté avec API 25 et la CCLL en 2017. Au cours de l'automne, une demande d'autorisation pour l'implantation des balises a été adressée aux propriétaires concernés (communes de Chassagne-Saint-Denis, de Cléron et Odile et Philippe de S.) et à la CCLL, en tant que maître d'ouvrage des travaux réalisés sur le site médiéval. Après avoir reçu l'accord de chacun, une commande pour la réalisation d'une cinquantaine de supports a été passée aux différents prestataires (scierie de la vallée à Ornans, CRM Motoculture à Cléron et Pic Bois dans l'Ain). Les supports en mélèze (80 x 12 cm) taillés en pointe de diamant recevront des plaquettes (matériau compact en 6 mm d'épaisseur, impression en inclusion par vitrification) avec nom du sentier et flèche directionnelle. Ils seront fixés sur une patte métallique (profilé acier en U 50 x 25 mm de 50 cm de hauteur) puis implantés au cours du premier trimestre 2019.



Balise directionnelle du sentier de la RNN © F. Ravenot

Pour faciliter l'orientation des visiteurs et apporter une touche esthétique au projet du futur sentier reliant le parking de « Champey » (Scey-Maisières) au château et à la RNN, espérons que ce modèle de balisage soit repris par la CCLL.

## 72.3 Réaliser avec la commune de Cléron un sentier thématique « patrimoines » dans le village

Après la rencontre à Cléron en octobre 2017 et la demande faite au CEN par le maire, Jean-Marie D., d'assurer la conception et la réalisation du sentier, le projet semblait de nouveau sur la bonne voie. En début d'année (9 janvier), une rencontre organisée dans les locaux du CEN en compagnie de Remi M. (CCLL), Clémence L., Elvina B. et Frédéric R. (CEN) a

permis de redéfinir ensemble le mode d'organisation du travail à venir. En mars, suite à une relance de notre part, Remi M., animateur du programme LEADER, demande à Jean-Marie D. que le conseil municipal délibère sur le plan de financement du projet de sentier et la demande de subvention auprès du LEADER. En parallèle, Remi M. sollicite le Département du Doubs pour étudier les possibilités de co-financement avec le programme européen. En septembre (!), nous sollicitons de nouveau la commune pour une rencontre de travail... Et en novembre, un message du maire de Cléron précise que « nous ne passerons pas de convention avec le CEN » et que « le balisage de la RNN sera intégré au projet de sentier » (?). Le projet est semble-t-il toujours d'actualité mais le partenariat avec la commune au point mort.

## 73. Tisser des liens avec la population locale

### 73.1 Pérenniser les accueils de loisirs nature en dehors de la RNN

Après avoir fait appel au CPIE du Haut-Doubs durant 4 ans pour organiser l'accueil de loisirs d'été, le CEN a souhaité reprendre la main pour plus de lisibilité localement (identification du gestionnaire de la RNN porteur de l'activité) et une recherche d'équilibre financier toujours difficile à trouver. Cette décision a nécessité de reprendre contact avec la DDCSPP pour déclarer l'accueil de loisirs, conventionner avec la CAF du Doubs et l'ANCV et enfin, rechercher un(e) animateur(trice) pour l'encadrement des enfants, au côté d'Alice B., salariée du CEN, animatrice et directrice de l'accueil de loisirs.



Activité durant « Les cabanes de Robin des bois » © F. Ravenot

Le programme des activités est paru en mai et les inscriptions ne se sont pas faites attendre. Cinquante-neuf enfants, pour la plupart résidant sur la CCLL, ont participé aux 3 semaines d'activités (09

au 27 juillet). L'accueil a eu lieu dans la salle du gîte communal et les activités grandement en extérieur, malgré les fortes chaleurs. Les thèmes d'activités retenus étaient : « Rallyes nature sur terre, sous terre, sur l'eau », « Les cabanes de Robin des bois » et « Brico'nature ». La première semaine, le GCPM a été sollicité pour encadrer les enfants lors d'une sortie spéléologique à la « Grotte des Cavottes », à Montrond-le-Château. Ce fut de nouveau de belles vacances d'été proposées aux enfants du territoire, avec des retours positifs des familles concernées.



Construction d'une cabane © F. Ravenot

### 73.2 Pérenniser le chantier éco-volontaire à destination des jeunes locaux

Le chantier d'automne pour les pré-ados et ados s'est déroulé les 23, 24 et 25 octobre. La reconduction de cette activité a permis, cette année encore, la participation de 12 jeunes (14 inscrits) de la CCLL. Les travaux se sont concentrés dans les anciennes vignes (ramassage de la fauche du sentier et défrichage au fond du parc 3) et en forêt (restauration des marches en bois). La dernière journée a été consacrée à une balade forestière et à la recherche de l'aire de milan royal. Aude S., en formation BPJEPS à l'URCPIE FC et Gérard F., stagiaire de la MFR des Fins ont apporté leur aide pour l'encadrement des jeunes.



Le temps de l'évaluation de fin de chantier © F. Ravenot

### 73.3 Mettre en œuvre des animations ponctuelles en lien avec le patrimoine de la RNN

#### • Visites de la RNN

Une proposition de balade guidée (15 septembre) a été adressée aux parents des enfants ayant participé aux « Vacances buissonnières ». Les participants n'étant pas suffisamment nombreux, cette sortie a dû être annulée. La date retenue n'était pas très favorable en cette période de rentrée scolaire.

#### • Partenariats avec la CCLL

Deux animations intitulées « Des falaises et des plumes » et « Dis papa, y'a quoi dans le Lison ? » étaient prévues dans le cadre du programme d'animations de l'Espace Beauquier - Source du Lison à Nans-sous-Sainte-Anne. La première (18 juillet) a été annulée pour cause de travaux routiers. La seconde, le 01 août, a réuni 15 participants, pour la plupart des enfants accompagnés.

Dans le cadre de la préparation du plan climat (ou PCAET), la CCLL a organisé une journée (le 22 juin) à destination des élus locaux, pour présenter les grands enjeux environnementaux du territoire. Dominique L. est intervenu sur le thème du déclin de la biodiversité en territoire Loue Lison et l'impact des changements climatiques, s'appuyant sur les données du suivi des papillons de jour de la RNN. Il a également participé aux débats du 10 octobre pour l'élaboration de ce plan climat.

### 74. Poursuivre les activités d'éducation à la nature dans la RNN, à destination des publics scolaire, universitaire et professionnel

Une sortie a été organisée le 28 avril pour les membres adhérents du CEN. Accueillis à Chassagne-Saint-Denis par Félix C., maire du village, Frédéric a ensuite guidé les 17 participants en forêt non exploitée avant de rejoindre les pelouses du plateau. Cette journée s'est terminée en soirée dans les locaux cléronnais autour d'une fondue bien méritée, certains participants pas suffisamment préparés ayant trouvé cette balade un peu trop sportive.

#### • Interventions scolaires d'éducation à la nature dans la RNN

##### Lycée agricole Lassale de Levier

Pour faire suite aux travaux réalisés dans les anciennes vignes en octobre 2017, la classe de 4<sup>ème</sup>

de l'établissement agricole a été accueillie dans la RNN le 23 mai en matinée. Règlementation d'un espace naturel protégé, gestion des milieux ouverts et surveillance des espèces remarquables ont été présentés aux élèves. A la demande de Raphaël F., professeur au sein de l'établissement agricole, les élèves ont pu appréhender la qualité de l'eau du ruisseau de Valbois et échanger sur la préservation de la ressource en eau (intervention durant l'après-midi).

##### Collège Sainte-Marie Saint-Michel d'Ornans

Dans le cadre du dispositif départemental « Sur la piste des espaces naturels sensibles », un nouveau projet a été élaboré avec Laurence B., professeur de technologie et Félix R., professeur de Sciences de la vie et de la terre. Deux sorties sur les ENS du Rocher de Colonne et des Coteaux de Vuillafans ont permis aux 24 élèves de CM2/6<sup>ème</sup> de faire connaissance avec 2 pelouses calcicoles riches en insectes. La gestion de ces espaces remarquables a également été abordée. La construction d'un aspirateur à insectes en cours de technologie et l'utilisation du matériel entomologique de capture (filet, filet fauchoir, parapluie japonais) ont rendu les séances de terrain plus que pédagogiques. Fin mai, le projet « Secrets de p'tites bêtes » s'est poursuivi par une journée dans la RNN où les principales missions du site protégé ont été présentées lors de divers ateliers (tableau des pictogrammes, des ânes et des hommes, capture des décomposeurs - hors RNN). Un tour de prise de paroles sur le rôle des insectes dans la nature a clos le cycle d'intervention. Des observations d'insectes ont été effectuées à la loupe binoculaire en fin d'année.



Sortie dans la RNN avec les collégiens d'Ornans © L. Boucher

##### Ecole Tristan Bernard de Besançon

Sollicité par Arnaud B. (FNE Doubs) dans le cadre d'un projet ENS, 24 élèves ont sillonné en partie le sentier de la RNN (pelouse des anciennes vignes

et prairie de Valbois). L'objectif principal était de faire connaissance avec la réglementation d'un espace naturel protégé et d'appréhender la gestion de la nature au travers des milieux ouverts. Les observations de pie-grièches écorcheurs sont venues agrémenter cette balade fort appréciée des élèves et de leurs encadrants.

### • Accueil de groupes d'étudiants, d'adultes en formation professionnelle et de professionnels MFR « Les Deux Vals » des Fins

La quinzaine de stagiaires adultes en formation a été accueillie le 18 juin pour une présentation de la RNN depuis le Château de Scey. La balade guidée s'est poursuivie sur la « Pelouse Martin » hors RNN afin de constater l'évolution de la végétation suite aux travaux réalisés par la MFR fin 2017. La gestion forestière a pu ensuite être débattue au cœur de la forêt de Valbois, en recherchant la présence de sonneurs à ventre jaune.

Dominique L. a participé le 07 mars à un jury technique pour l'obtention du BEPA « entretien et aménagement des espaces naturels et ruraux ».

### Université de Franche-Comté

Dominique L. a assuré les 05 et 06 septembre le module d'initiation à l'entomologie pour les 20 étudiants de la licence professionnelle MINA. Le 17, Frédéric R. les a accueillis sur le terrain pour une présentation des différents milieux naturels et échanger sur les actions et problématiques de gestion.



Accueil des étudiants de la licence professionnelle © R. Mignot

### Université de Neuchâtel

Dominique L. a co-animé avec Bruno T. et Jocelyn C. (RNN du lac de Remoray) 4 journées de formation à la détermination des syrphes, du 10 au 13 septembre à Neuchâtel. Cette formation destinée à des bureaux d'études, des enseignants-chercheurs et des salariés de muséum d'histoire naturelle faisait suite au stage

d'initiation réalisé en 2017. Bruno T. et Dominique L. ont ensuite animé à Roscoff (29), du 02 au 05 octobre, le module initiation de la formation AFB « Utilisation des syrphes comme descripteurs des milieux naturels ».



Formation AFB à Roscoff © AFB

### URCPIE Franche-Comté

Le 15 octobre, suite à une intervention en matinée assurée par le CPIE du Haut-Doubs et axée sur le droit de l'environnement et les espaces naturels protégés, Frédéric R. a guidé les 14 stagiaires en formation BPJEPS « Animateur en éducation à l'environnement vers un développement durable » sur le sentier de la RNN. Ont été abordées les principales missions de la RNN, et plus particulièrement celle relevant de la réglementation (décret, politique pénale, moyens mis en place pour la surveillance du site protégé, etc.).

### • Accueil de stagiaires

Antoine C., étudiant à l'Université de Lorraine, a suivi son stage de Licence professionnelle « Gestion durable des espaces forestiers et développement local » du 14 mai au 10 août. Il a assuré le suivi des oiseaux remarquables des milieux ouverts de la RNN et des communaux de Chassagne-Saint-Denis (cf. 20-2). Passionné par le terrain, il a effectué un travail productif et largement apprécié.

Gérard F., en formation CAPA à la MFR des Fins, est venu nous prêter main forte durant le chantier d'automne du 22 au 26 octobre, tout comme Aude S. en formation BPJEPS (URCPIE FC).

D'octobre à décembre, 2 projets tuteurés ont été proposés à des étudiants en licence professionnelle MINA (Université de Franche-Comté). Clément D., Jessica L. et Romuald M. ont réactualisé l'inventaire des mammifères de la RNN par piégeage photographique et autres méthodes

(cf. 30-1). Clémentine G., Nathanaël L. et Léo L. ont mené une étude sur la faisabilité d'un inventaire entomologique en canopée de la RNN (cf. 60-2).

Alix D., élève de 3<sup>ème</sup> au collège Victor Considérant de Salins-les-Bains (39) a effectué son stage d'observation à Cléron du 10 au 13 décembre (travaux de défrichage et de réfection de clôture, observation des oiseaux hivernants et réunion du réseau loup-lynx). Il a souhaité revenir le 14 et profiter de la sortie de terrain sur la recherche d'indices de présence des mammifères organisée par les étudiants en licence professionnelle.

## **75. A accompagner le projet touristique du Château de Scey dans un développement compatible avec la préservation des milieux naturels de la RNN**

### **75.1 Accompagner la mise en œuvre des accès motorisés**

Partie relative à la canalisation du public traitée à l'objectif 11-1

### **75.2 Accompagner la mise en œuvre du circuit pédestre associant le Château de Scey et la RNN**

Partie relative à la canalisation du public traitée à l'objectif 11-1

## 8. Faire respecter la réglementation

### 80 : Anticiper les problèmes d'atteinte à la réglementation de la RNN

#### 80-1 : Informer les visiteurs de la réglementation de la RNN

Le 04 juillet, un sympathisant nous alerte sur la parution d'un article sur le blog de France 3 Bourgogne-Franche-Comté présentant une randonnée dans le Ravin de Valbois. Chaque semaine de ce début d'été, une rubrique consacrée à la découverte de sentiers et chemins de la région détaille un itinéraire de randonnée pour les internautes. La randonnée intitulée « Le ravin de Valbois et sa magnifique cascade » est précisément décrite depuis Chassagne-Saint-Denis et la fontaine de Léry et vante grandement l'accès au fond du ravin, avec une vidéo montrant la cascade de Valbois. Frédéric R. contacte immédiatement France 3 pour faire part de sa stupéfaction quant au manque de concertation avec le gestionnaire de la RNN. La journaliste Sarah R. n'a absolument pas pris soin de contacter le CEN pour appréhender la gestion de la fréquentation sur le site protégé et encore moins pour prendre connaissance de la réglementation en vigueur. Le CEN demande à France 3 Bourgogne-Franche-Comté de retirer l'article en s'appuyant sur le décret de création de la RNN et l'interdiction d'organiser des circuits pédestres organisés (sauf autorisation préfectorale pour des circuits à but éducatifs - cf. art.12 du décret). Le CEN informe également la journaliste qu'il n'est pas souhaitable d'encourager des groupes de personnes à se rendre sur ce secteur sensible sous peine de devoir les verbaliser. Malgré notre proposition de réaliser ensemble un reportage sur la RNN plus tard en saison et un contact avec Sophie C., chef info web de la chaîne, cela ne suffit pas pour

faire retirer le reportage. Ce dernier est d'ailleurs toujours en ligne sur le site fin 2018 (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/randonnees-ete-bourgogne-franche-comte-ravin-valbois-sa-magnifique-cascade-1494183.html>).

Ce reportage médiatique a été réalisé en s'appuyant sur une randonnée proposée sur le site de Visorando (<https://www.visorando.com/randonnee-chassagne-la-ravin-de-valbois-et-la-roch/>). Cela nous a conduit

#### Le Ravin de Valbois et la Roche Barmaud

Une randonnée proposée par tonnguh



Accompagné du chant des oiseaux et du ruisseau, vous descendrez prudemment vers la Réserve de Valbois, récompensés de votre hardiesse par cette petite reculée sauvage et superbe. Vous plongerez dans un univers d'arbres moussus aux formes étranges, parfois inquiétantes, qui vous plongeront au bout du monde, vers cette cascade dégringolant de son cirque rocheux. D'une verte pénombre vers des prairies sommeillant au soleil à l'ombre du castel, vous reviezriez surplombant la vallée de la Loue paisible.

<b>⌚ Durée :</b>	4h35	<b>⚠ Difficulté :</b>	Difficile
<b>📏 Distance :</b>	12.71km	<b>🏠 Retour point de départ :</b>	Oui
<b>📈 Dénivelé positif :</b>	393m	<b>👣 Moyen de locomotion :</b>	A pied
<b>📉 Dénivelé négatif :</b>	399m	<b>📍 Région :</b>	Massif du Jura
<b>📍 Point haut :</b>	558m	<b>🏘 Commune :</b>	Chassagne-Saint-Denis (25290)
<b>📍 Point bas :</b>	365m		

#### Description

(D) Parking à Chassagne-Saint-Denis au centre du village sur la petite placette à gauche de l'église, à côté de l'ancienne bascule. Balisage Jaune-Bleu, mais la première moitié de la randonnée en est dépourvue.

Passes devant le porche de l'église et prenez la rue de Léry juste en face qui rapidement s'empierra. Peu de temps après l'entrée dans un bosquet, une "trifurcation", continuez à descendre par la voie de gauche. À la pancarte Réserve naturelle du Ravin de Valbois, poursuivez la descente à droite par le beau chemin forestier qui vous conduira à la Fontaine de Léry.

#### Points de passages

**D/A**  
N 47.083796° / E 6.113655° - alt. 558m - km 0

**1 Fontaine de Léry**  
N 47.078723° / E 6.106755° - alt. 516m - km 1.17

**2 Ruisseau de Valbois**  
N 47.077434° / E 6.103164° - alt. 405m - km 1.5\*

Topoguide « Le Ravin de Valbois et la Roche Barmaud » © Visorando

à contacter l'administrateur du site web afin de lui expliquer notre politique d'accueil et de gestion de la fréquentation de la RNN. Fabien B., gérant de Visorando basé à Lautenbach-Zell (68), a été très compréhensif et a immédiatement collaboré. Bien qu'il ne soit pas possible de désinscrire un itinéraire proposé par un Visorandonneur, un terrain d'entente a été trouvé. Désormais, dans la fiche descriptive de la randonnée, la réglementation est largement détaillée et il est dit que « La randonnée est à éviter du 15 février au 15 juin pour éviter le dérangement de la nidification des oiseaux rupestres ».

Une recherche, sur Internet, centrée sur « Ravin de Valbois » a permis de faire le tour des informations publiées çà et là sur la RNN. Suite à notre demande, la page portant à connaissance la cascade de Valbois sur le site « Notre belle France - Sites touristiques et naturels de France » a été supprimée.

#### 80-2 : Informer les entreprises commerciales et les associations sportives et culturelles de la réglementation

##### • Demande d'autorisation préfectorale pour les circuits pédestres

Dans le cadre de l'organisation de sorties guidées dans la RNN, 12 demandes d'autorisation préfectorales ont été adressées à la DREAL BFC.



Seulement 9 sorties ont eu lieu pour 163 individus, dont 5 en dehors du sentier de la RNN. Comme convenu, ces demandes ont également été adressées à Philippe de S., quand la sortie concernait sa propriété.

Les sorties suivantes ont donc eu lieu :

- 28 avril : CEN FC - 17 membres (forêt et pelouse du plateau),
- 16 mai : DREAL BFC - 8 salariés (pelouse du plateau),
- 23 mai : lycée Lasalle Levier – 16 élèves (sentier RNN),
- 31 mai : collège Sainte-Marie-Saint-Michel (Ornans) - 24 élèves (sentier RNN),
- 18 juin : MFR Les Fins - 15 stagiaires (forêt et pelouse du plateau),
- 22 juin : école Tristan Bernard (Besançon) - 24 élèves (sentier RNN),
- 17 septembre : Université de Franche-Comté - 20 étudiants Licence professionnelle MINA (prairie, fond de ravin et pelouses du plateau),
- 27 septembre : DREAL BFC (service SPRN) - 25 personnes (pelouses du plateau),
- 15 octobre : URCPIE FC - 14 stagiaires (sentier RNN).

#### • **Autres demandes**

Quelques organismes nous ont contactés à l'occasion de manifestations sportives organisées à proximité de la RNN ou souhaitées dans la RNN. Félix C., maire de Chassagne-Saint-Denis, nous a transmis le contact de Jean-Pierre T., directeur associé de l'entreprise AT2J Sport & Event. Cette société a organisé un raid sportif les 22, 23 et 24 juin sur les communes d'Ornans, de Chassagne-Saint-Denis, de Scey-Maisières et de Cléron pour... 600 personnes (!). Nous nous sommes assurés que l'itinéraire n'empiétait pas sur le territoire de la RNN.

L'association Doubs Terre de Trail organisera Trail N'Loue à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Gustave Courbet en 2019. Nous avons été sollicités par Yoann S., représentant de la structure organisatrice, pour que cette course emprunte en partie un itinéraire dans la RNN (descente par Léry et forêt du fond de ravin). Le CEN lui a rappelé que les manifestations sportives étaient interdites par décret ministériel.

## **81 : Assurer la police de la nature dans la RNN**

### **81-1 : Actualiser la politique pénale sur la RNN**

La poursuite du travail engagé auprès de la DDT du Doubs pour intégrer la MISEN porte doucement ses fruits. Grâce en grande partie à l'implication de Jocelyn C. (RNN du lac de Remoray) et de Frédéric R., les RN du Doubs sont représentées et reconnues dans le projet de convention quadripartite (protocole d'accord entre le Préfet, les Offices - AFB-ONCFS-ONF - et les parquets). Suite à une sollicitation de la DDT, nous avons fait part de nos remarques sur ce projet consolidé de convention (22 janvier). Un comité permanent de la MISEN devait se réunir le 03 avril mais a finalement été annulé. La convention quadripartite n'a toujours pas été signée par les parties concernées.

### **81-2 : Assurer des tournées de surveillance et d'information**

Un calendrier de 12 week-end de surveillance a été arrêté du 15 avril au 24 juin. Au total, 8 tournées ont été assurées par Dominique L. et Frédéric R. les 15, 22 et 29 avril, les 01, 08 et 20 mai et les 10 et 24 juin. Cent-seize personnes ont été rencontrées pour 1 seule infraction constatée (1 chien non tenu en laisse). En dehors de ces tournées spécifiques, 2 stationnements interdits ont été observés sur les pelouses du plateau à proximité du Château de Scey (09 et 28 avril) dont un camping-car sur la pelouse de corniche, proche du bord de falaise (!).

Frédéric R. a suivi la formation « Remise à niveau police » dispensée par l'AFB du 03 au 07 décembre (Mérignac). Les compétences juridiques nécessaires à l'exercice de la mission de police de la nature exercées sur les RNN ont été le principal objectif de ce stage. La sécurité des agents lors des contrôles et des interventions de police a largement été mise en avant.

## 9. Assurer le suivi administratif

### 90 : Diffuser les rapports d'activités et financiers avant le 31 mars de l'année n + 1

Le rapport d'activités de la RNN a été diffusé en temps voulu (cf. 72-1).

Le Comité consultatif de gestion annuel a eu lieu en préfecture du Doubs le 20 mars.

### 92 : Veiller à limiter le temps de travail administratif à un niveau inférieur à 33 % du temps de travail des salariés

En 2018, le temps administratif a représenté 30 % du temps de travail des salariés affectés à la RNN. Ce temps comprend principalement la gestion des courriels, les réunions internes, l'entretien des locaux et du matériel, les rapports d'activités et financiers, la programmation annuelle...



Sciage du bois de chauffage à Cléron © D. Langlois

Quelques éléments concernant le fonctionnement de l'organisme gestionnaire sont précisés ci-dessous :

- 18 janvier, participation à la journée des correspondants du réseau loup-lynx à la DDT du Doubs,
- 23 janvier, 27 février et 04 septembre, réunions des délégués du personnel CEN,
- 01 février, réunion administrative inter-RNN organisée en DREAL BFC (Besançon),
- 07 février, jury projets tuteurés licence professionnelle MINA (Université de Franche-Comté),
- 12 février, rencontre de Marie-Christine L., vice-présidente de la CCLL,
- 31 mars : participation à la remise du prix « prairies fleuries » par le Syndicat mixte de la Loue,
- 22-23 mars, rencontre des salariés des 2 CEN Bourgogne et Franche-Comté,



Visite de la RNR de la Tourbière de la Grande Pile © C. Aubert

- 09 juin, assemblée générale du CEN à Saint-Germain (70) et visite de la RNR de la Tourbière de la Grande pile,
- 01 octobre, participation à la journée technique sur la thématique « pelouses sèches » à Champlitte (70) organisée par le GRAINE Bourgogne-Franche-Comté,
- 13 décembre, comité de pilotage du site Natura 2000 des vallées de la Loue et du Lison,
- 12 décembre, participation à la réunion annuelle du réseau loup-lynx à Champagnole (39).

# 10. Pérenniser les échanges au sein du réseau des gestionnaires de milieux naturels remarquables

## 100 : Continuer l'implication au sein du réseau RNF

Dominique L. et Frédéric R. ont participé au Congrès de Réserves naturelles de France du 04 au 07 avril, à Ronces-les-Bains (17). Moments d'échanges intenses entre collègues, visites de milieux remarquables, avec pour thème fédérateur : « 500 réserves naturelles en 2030 ? Quelle vision d'avenir ? Quelles clés de réussite ? Quels financements ? ».



Congrès de Réserves naturelles de France à Ronces-les-Bains © F. Ravenot

## 101 : Faire connaître le savoir-faire de la RNN

### • Accompagnement sur l'ENS du Coteau de Châteauvieux-les-Fossés

A la demande du Conseil départemental du Doubs, Dominique L. a accompagné Gaëtan A. pour l'organisation du pâturage caprin sur les pelouses de l'ENS. Les discussions avec l'éleveur et des prospections sur le terrain ont permis de proposer un calendrier de pâturage afin de maintenir l'ouverture des pelouses tout en préservant des buissons et des secteurs peu pâturés à haute strate herbacée.

### • Valorisation du savoir-faire sur les syrphes

Le CEN a participé aux assises nationales des insectes pollinisateurs en ville, organisées par la ville de Besançon les 28 et 29 juin. Dominique L. a présenté le groupe des syrphes, leur intérêt pour évaluer la qualité des milieux naturels et leur possible utilisation en milieu urbain.

Au cours du mois de décembre, nous avons

contribué activement à la relecture du futur guide méthodologique sur l'utilisation de la méthode Stn pour diagnostiquer les milieux naturels. Le 10 décembre, nous avons participé à une rencontre des partenaires du programme LIFE « Tourbières du Jura », programme de réhabilitation fonctionnelle des tourbières du massif jurassien franc-comtois, faisant un point d'étape sur l'utilisation de la méthode Stn. Avec la RNN du lac de Remoray et le CBNFC-ORI, le CEN travaille à l'élaboration d'une liste rouge des syrphes en Franche-Comté. Deux rencontres ont eu lieu les 13 mars et 15 novembre.

## 102 : Développer les relations avec les RN de Bourgogne-Franche-Comté

### 102-1 Poursuivre la coopération avec la RNN du lac de Remoray

Les 08 et 09 novembre, la RNN du lac de Remoray a organisé avec le CEN des rencontres entomologiques : « Comment améliorer la connaissance des groupes invertébrés méconnus dans les RN ? » Ces journées ont rassemblé 80 personnes dont 25 intervenants. Il s'agissait de faire se rencontrer les entomologistes ayant œuvré à la connaissance des communautés invertébrés sur les RNN du lac de Remoray et du ravin de Valbois et d'inciter les gestionnaires des espaces naturels remarquables à s'investir dans la connaissance des groupes invertébrés méconnus. Alliant convivialité et expertise, ces journées ont été très appréciées.



Rencontres entomologiques à Labergement-Sainte-Marie © F. Ravenot

## 102-2 : Poursuivre les relations avec les autres RN de Bourgogne-Franche-Comté et intensifier notamment celles relatives à la gestion des pelouses sèches

Le programme sur les insectes pollinisateurs (cf. 60-2) a été mis en œuvre avec la RNN du lac de Remoray et la RNN de la Combe Lavaux-Jean Roland qui a accueilli Aurélie D. dans ses locaux.

L'accueil en 2019 d'un stagiaire commun aux RNN de la combe Lavaux Jean-Roland, du sabot de Frotey, du lac de Remoray et du ravin de Valbois pour le traitement des données du suivi des milieux ouverts (cf. 21-8) par les papillons de jour, a été organisé courant 2018.

## 102-3 : Favoriser les ponts entre le CEN et les gestionnaires des RN de Bourgogne-Franche-Comté

### • RNRs de la Côte de Mancy, du Vallon de Fontenelay et de la Tourbière de la Grande pile

Dominique L. a conseillé ses collègues du CEN pour mettre en œuvre la méthode Stn sur 3 RNR, la Côte de Mancy (39), le Vallon de Fontenelay (70) et la Tourbière de la Grande pile (70). Il a d'autre part développé la méthode sur la RNR du Crêt des Roches (25) en partenariat avec le gestionnaire (SHNPM) et participé le 06 février au comité de gestion de cette RNR.



Séance de détermination entomologique © F. Ravenot

### • L'Azuré

Frédéric R. a participé aux comités de rédaction de « L'Azuré » qui s'est réuni le 15 mars à Besançon, le 18 mai à Cléron et le 19 novembre à Dole. Il a par ailleurs co-écrit un article sur les érablaies à scolopendre avec Maxime J. du CEN Bourgogne, dans le numéro 26, seconde parution de l'année. Il gère la mise à jour de 2 tableurs permettant de suivre l'évolution des auteurs des articles et des thématiques traitées.

### • Réunions inter-RN

La rencontre administrative inter-RNN a eu lieu dans les locaux de la DREAL à Dijon le 01 février. Quant à la journée de terrain des gestionnaires, elle s'est déroulée le 27 septembre sur la RNN de l'Île du Girard. Les travaux de restauration de la fonctionnalité de la confluence entre le Doubs et la Loue ont été présentés. Impressionnant !

# Liste des acronymes

AFR : Association des familles rurales  
AFB : Agence française pour la biodiversité  
ANCV : Agence nationale pour les chèques-vacances  
API 25 : Association patrimoine insertion

BFC : Bourgogne-Franche-Comté  
BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

CAF : Caisse d'allocations familiales  
CAPA : Certificat d'aptitude professionnelle  
CBNFC-ORI : Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés  
CCLL : Communauté de communes Loue Lison  
CEN : Conservatoire d'espaces naturels  
CPIE : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement  
CR : En danger critique  
CRPF : Centre régional de la propriété forestière

DDCSPP : Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations  
DDT : Direction départementale des territoires  
DREAL : Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement

EN : En danger  
ENS : Espace naturel sensible  
EPT : Ephémères, lécoptères et trichoptères

FNE : France nature environnement

GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun  
GCPM : Groupe clostrophile du plateau de Montrond  
GRAINE : Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement

LC : Préoccupation mineure  
LEADER : Liaison entre actions de développement de l'économie rurale  
LIFE : L'instrument financier pour l'environnement  
LPO FC : Ligue pour la protection des oiseaux de Franche-Comté

MINA : Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels  
MFR : Maison familiale rurale  
MISEN : Mission inter-services de l'eau et de la nature

MNHN : Muséum national d'histoire naturelle

NT : Quasi menacée

OLT : Objectif à long terme  
ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage  
ONF : Office national des forêts

PCAET : Plan climat-air-énergie territorial  
PEC : Piège entomologique composite

RAS : rien à signaler  
RMC : Rhône-Méditerranée-Corse  
RNF : Réserves naturelles de France  
RNN : Réserve naturelle nationale  
RNR : Réserve naturelle régionale

SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SBFC : Société botanique de Franche-Comté  
SERENA : Système de données et d'échange de données des réseaux d'espaces naturels  
SHNPM : Société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard  
SINP : Système d'information sur la nature et les paysages

SMIX : Syndicat mixte de la Loue  
STERF : Suivi temporel des espèces de rhopalocères de France

STN : Syrph-the-net (méthode de diagnostic des milieux naturels à partir du peuplement des syrphes)  
STOC-EPS : Suivi temporel des oiseaux commun - Echantillonnages ponctuels simples

URCPIE FC : Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement de Franche-Comté

VU : Vulnérable





Clichés photographiques : Pelouse calcaire - Engoulevent d'Europe © F. Ravenot

**Organisme gestionnaire**

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

24, Grande rue - 25330 Cléron

Tél. : 03 81 62 14 14

Courriel : [ravin.valbois@espaces-naturels.fr](mailto:ravin.valbois@espaces-naturels.fr)

[www.cen-franchecomte.org](http://www.cen-franchecomte.org)